

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 1120****28 octobre 2003****SOMMAIRE**

<b>A.L.T. Management S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53755</b>	<b>Compagnie Européenne Informatique S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53755</b>
<b>Acweb S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53752</b>	<b>Compagnie Européenne Informatique S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53755</b>
<b>Agence Générale d'Assurances Cales et Co. S.e.n.c., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53727</b>	<b>Consens Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53759</b>
<b>Ahlers International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53757</b>	<b>Constanza S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53759</b>
<b>Alefin Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53757</b>	<b>Cooper Cameron (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53730</b>
<b>Alefin Participations S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53757</b>	<b>Cooper Cameron Holding (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53732</b>
<b>Alpamaio S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53730</b>	<b>Deprosa Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53755</b>
<b>Alpamaio S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53731</b>	<b>Dream's Marine S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53753</b>
<b>American Manufacturers' Representatives S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53715</b>	<b>Emal International S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53750</b>
<b>AS Investment S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53741</b>	<b>Euro-Accounting Services S.A., Stadtbredimus . . . . .</b>	<b>53727</b>
<b>Ashford Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53760</b>	<b>Euro-Accounting Services S.A., Stadtbredimus . . . . .</b>	<b>53728</b>
<b>Astros S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53757</b>	<b>Euroshares Company Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53756</b>
<b>B&amp;B, Assurancen an Immobilien, S.à r.l., Bereldange . . . . .</b>	<b>53728</b>	<b>Executive Hotels Aerogolf, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53742</b>
<b>B&amp;B, Assurancen an Immobilien, S.à r.l., Bereldange . . . . .</b>	<b>53729</b>	<b>Executive Hotels Aerogolf, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53743</b>
<b>Belfil S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53751</b>	<b>F.IMM S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53749</b>
<b>Belte S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53752</b>	<b>Financière de Beaufort S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53715</b>
<b>Blue Steam &amp; Shipping S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53752</b>	<b>Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53737</b>
<b>BT Longmont (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53732</b>	<b>Fincer Lussemburgo S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53738</b>
<b>BT Longmont (Luxembourg) II, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53734</b>	<b>Findel International Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53759</b>
<b>Canterbury Square Holdings, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53756</b>	<b>Futuradent, G.m.b.H., Hellange . . . . .</b>	<b>53725</b>
<b>Cencom (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53739</b>	<b>Futuradent, G.m.b.H., Hellange . . . . .</b>	<b>53726</b>
<b>Cencom (Luxembourg) I, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53741</b>	<b>G.B.M. Trading S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53750</b>
<b>Chandra S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53759</b>	<b>Genytek S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53754</b>
<b>(The) Charter Corporation S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53731</b>	<b>GIP Luxembourg S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53758</b>
<b>Ciments Français International S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53716</b>	<b>Glenelg Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53745</b>
<b>Ciments Français International S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53717</b>	<b>Glenelg Investments, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53746</b>
<b>Cobrilux S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53759</b>	<b>Gries S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53758</b>
<b>Coiffure Coccinella, S.à r.l., Belvaux . . . . .</b>	<b>53760</b>	<b>Imeris Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53758</b>
<b>Columbus Charter S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53753</b>	<b>Industrie Nähmaschinen Holding S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53739</b>
<b>Compagnie Européenne Informatique S.A., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53755</b>	<b>International Fire Center S.A., Bascharage . . . . .</b>	<b>53747</b>
		<b>International Fire Center S.A., Bascharage . . . . .</b>	<b>53748</b>
		<b>IT Funds, Sicav, Luxembourg . . . . .</b>	<b>53735</b>
		<b>J.P. Morgan Capital Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53726</b>
		<b>Jardicoop S.A.H., Luxembourg . . . . .</b>	<b>53758</b>

Jardilux S.A.H., Luxembourg . . . . .	53758	Nordic Financial Systems, S.à r.l., Luxembourg . . .	53719
(Des) Jardins S.A., Bergem . . . . .	53744	Nunki S.A., Luxembourg . . . . .	53744
Jetmalux S.A., Luxembourg . . . . .	53759	Oriflame Eastern Europe, S.à r.l., Luxembourg . . .	53717
Joep Holding S.A., Luxembourg . . . . .	53714	Partinv S.A., Luxembourg . . . . .	53734
Kasomar Holding I Aktiengesellschaft S.A., Luxembourg . . . . .	53719	Platanus S.A., Luxembourg . . . . .	53753
Kern Nouvelle Société, S.à r.l., Esch-sur-Alzette . .	53753	Profile Company S.A. . . . .	53750
L.V. Luxury Group, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	53738	Rock Invest S.A., Luxembourg . . . . .	53750
Lairnisia Investment S.A., Luxembourg . . . . .	53760	Sadim Holdings S.A., Luxembourg . . . . .	53741
Lasheid S.A., Luxembourg . . . . .	53748	Sasha Maritime S.A., Luxembourg . . . . .	53751
Lasheid S.A., Luxembourg . . . . .	53748	Société d'Investissement de la Moselle S.A.H., Luxembourg . . . . .	53747
Leisure Holding S.A., Luxembourg . . . . .	53749	Sofigepar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	53760
Lend Lease Asia Real Estate Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	53726	Spring S.A., Luxembourg . . . . .	53756
Lend Lease Europe Real Estate Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	53735	Stratus Technologies International, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	53714
Lend Lease Global Real Estate Advisors S.A., Luxembourg . . . . .	53737	Sun and Fun Charter S.A., Luxembourg . . . . .	53754
Lenex S.A., Luxembourg . . . . .	53751	Swissval S.A., Luxembourg . . . . .	53736
Lepont Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . .	53757	Syringa S.A., Luxembourg . . . . .	53752
Luxoplastic, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	53725	Take Over S.A., Luxembourg . . . . .	53757
M. Lux S.A., Luxembourg . . . . .	53716	Ventos S.A., Luxembourg . . . . .	53742
Navimar Services S.A., Luxembourg . . . . .	53749	Waalfin Holding S.A., Luxembourg . . . . .	53751
		WE Finance and Services (Luxembourg), S.à r.l., Luxembourg . . . . .	53756

**JOEP HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 58.553.

L'assemblée générale ordinaire, tenue exceptionnellement le 24 septembre 2002, a appelé aux fonctions d'administrateur Monsieur Pieter van Nugteren, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg et Madame Anja Lenaerts, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg en remplacement de Monsieur Bas Schreuders et de Monsieur Colm Smith. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Lors de cette même assemblée, le mandat de l'administrateur

Monsieur Hans de Graaf, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg

a été renouvelé pour une période de six ans et prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Le mandat du commissaire aux comptes

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A., Réviseurs d'entreprises, 5, boulevard de la Foire, L-2013 Luxembourg

a été renouvelé pour une période de six ans et prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire de 2009.

Luxembourg, le 25 septembre 2003.

*Pour JOEP HOLDING S.A.*

H. de Graaf

*Administrateur*

Enregistré à Luxembourg, le 7 octobre 2003, réf. LSO-AJ01539. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063643.3/029/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**STRATUS TECHNOLOGIES INTERNATIONAL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 72.015.030,-.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 123, avenue du X Septembre.

R. C. Luxembourg B 68.655.

*Extrait des résolutions prises lors du Conseil de Gérance tenu le 10 avril 2002 à Luxembourg*

- Le Conseil de Gérance a accepté la démission de Monsieur Michael R. Thompson en tant que gérant de la Société à compter du 10 avril 2002.

Pour publication

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02579. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063937.3/253/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 21.128.

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE DE BEAUFORT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 21.128, constituée sous la dénomination de PAROIL MANAGEMENT COMPANY S.A. suivant acte reçu en date du 28 décembre 1983, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 13 du 17 janvier 1984 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1453 du 8 octobre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques Bonnier, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Mangin, employée privée, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric Lacoste, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et les actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que la présente assemblée générale a été convoquée par un avis de convocation publié:

- au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 870 du 26 août 2003 et numéro 910 du 5 septembre 2003;

- au journal «Letzebuurger Journal» en date des 26 août 2003 et 5 septembre 2003.

III.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article 11 afin de lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de janvier à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant à la même heure.»

Exceptionnellement, l'assemblée générale statutaire du 10 décembre 2003 est reportée le 23 janvier 2004.»

IV.- Qu'il appert de la liste de présence prémentionnée que sur les sept mille cent vingt-cinq (7.125) actions actuellement en circulation et représentant l'intégralité du capital social, quatorze (14) sont dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire.

V.- Que vu l'ordre du jour et les prescriptions de l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée par la suite, la présente assemblée n'est pas régulièrement constituée et ne peut délibérer sur l'ordre du jour lui soumis pour défaut du quorum de présence requis.

Qu'une deuxième assemblée générale extraordinaire des actionnaires devra donc être convoquée avec le même ordre du jour par des annonces à faire paraître dans les délais prévus par la loi, laquelle régulièrement constituée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

De tout ce qui précède, le notaire instrumentant a dressé le présent procès-verbal.

Fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, les comparants prémentionnés ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Bonnier, S. Mangin, E. Lacoste, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, vol. 140S, fol. 73, case 3. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

M. Thyès-Walch.

(061647.3/233/53) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

**AMERICAN MANUFACTURERS' REPRESENTATIVES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 93.655.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

E. Schlessler.

(063314.3/227/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**M. LUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 73.565.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire  
du 7 octobre 2003*

- La démission de Monsieur Sylvain Imperiale de son poste d'administrateur de la société est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommé administrateur en remplacement:

Monsieur Olivier Wusarczuk, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

M. LUX S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01960. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063305.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 46.270.

L'an deux mille trois, le seize septembre.

Par-devant Maître Marthe Thyès-Walch, notaire de résidence à Luxembourg, soussignée.

A Luxembourg;

ÇAIS INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 46.270, constituée suivant acte reçu en date du 23 décembre 1993, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 121 du 31 mars 1994 et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 2 mai 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1311 du 10 septembre 2002.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques Bonnier, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Stéphanie Mangin, employée privée, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Eric Lacoste, employé privé, demeurant à Luxembourg, 10, boulevard Royal.

Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter.

I.- Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste de présence, ainsi que les procurations, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les 35.714 (trente-cinq mille sept cent quatorze) actions représentant l'intégralité du capital social, actuellement fixé à EUR 8.928.500,- (huit millions neuf cent vingt-huit mille cinq cents euros) sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Modification de l'article 11 afin de lui donner la teneur suivante:

«L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de janvier à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, ou de congé bancaire, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable bancaire suivant.»

Exceptionnellement, l'assemblée générale statutaire du 6 novembre 2003 est reportée le 23 janvier 2004.»

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 11 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le quatrième vendredi du mois de janvier à 11.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, ou de congé bancaire, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable bancaire suivant.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide qu'exceptionnellement l'assemblée générale statutaire du 6 novembre 2003 est reportée au 23 janvier 2004.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture les comparants prémontrés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: J. Bonnier, S. Mangin, E. Lacoste, M. Walch.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, vol. 140S, fol. 73, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

M. Thyes-Walch.

(061648.3/233/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

**CIMENTS FRANÇAIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R. C. Luxembourg B 46.270.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 octobre 2003.

M. Thyes-Walch.

(061651.3/233/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

**ORIFLAME EASTERN EUROPE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-2340 Luxembourg, 20, rue Philippe II.

R. C. Luxembourg B 89.120.

In the year two thousand three, on the twelfth day of September at 10.40 a.m.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg.

There appeared ORIFLAME COSMETICS S.A., a public limited liability company existing under the law of Luxembourg, with registered office at 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

duly represented by Mrs. Michaela Beltcheva, private employee, residing in Waterloo, Belgium, by virtue of a proxy given under private seal on September 11th, 2003.

The said proxy, signed *ne varietur* by the appearing person and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

ORIFLAME COSMETICS S.A. is sole member of the company ORIFLAME EASTERN EUROPE, S.à r.l. (the «Company»), a private limited liability company existing under the law of Luxembourg, with registered office at 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg.

The Company has been constituted in Curaçao, the Netherlands Antilles and then transferred to Luxembourg by a deed of the undersigned notary on 2 September 2002, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 1593 of 6 November 2002.

Such appearing party, represented as here above stated, in its capacity as sole member of the Company has requested the notary to state the following resolutions:

*First resolution*

The sole member resolves to dissolve the Company and to put it into liquidation.

*Second resolution*

The sole member resolves to appoint Mr François Brouxel, lawyer, residing professionally at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, as Liquidator of the Company.

*Third resolution*

The sole member resolves to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the Luxembourg Commercial Companies Act dated 10 August 1915, as amended (the «Act»).

The Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Act, without prior consent of the general meeting of the sole member of the Company.

The Liquidator is exempted from the obligation of drawing up an inventory, and may in this respect rely fully on the books of the Company.

The liquidator may, under his own responsibility and regarding special or specific operations, delegate such part of his powers and for such duration as he may deem fit, to one or several representatives.

The Liquidator shall also be authorised to make advance payments of any surplus assets of the Company to the sole member of the Company as he sees fit.

*Fourth resolution*

The sole member resolves that the Liquidator shall not be entitled to a specific compensation.

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the present meeting, are evaluated at approximately one thousand Euro (1,000.- EUR).

With no other outstanding points on the agenda, and further requests for discussion not forthcoming, the meeting is terminated at 10.50 a.m.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the persons appearing, all of whom known to the notary by their surnames, Christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le douze septembre, à 10.40 heures.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, Notaire, de résidence à Luxembourg.

A comparu la société ORIFLAME COSMETICS S.A., existant conformément au droit luxembourgeois, et dont le siège social est établi au 20, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg,

dûment représentée par Madame Michaela Beltcheva, employée privée, demeurant à Waterloo, Belgique, en vertu d'une procuration donnée par acte sous seing privé le 11 septembre 2003.

Ladite procuration, signée ne varietur par la comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

ORIFLAME COSMETICS S.A. est l'associé unique de la société ORIFLAME EASTERN EUROPE, S.à r.l. (la «Société»), société à responsabilité limitée existant conformément au droit luxembourgeois, et dont le siège social est établi au 20, rue Philippe II, L- 2340 Luxembourg.

La Société a été constituée à Curaçao, Antilles Néerlandaises, et ensuite transférée à Luxembourg suivant acte reçu par le soussigné notaire en date du 2 septembre 2002, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, N° 1593 du 6 novembre 2002.

La comparante, représentée comme sus mentionné, en sa qualité d'associé unique de la Société, a demandé au notaire d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de dissoudre la Société et de la mettre en liquidation.

*Seconde résolution*

L'associé unique décide de nommer Monsieur François Brouxel, avocat, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, en tant que Liquidateur de la Société.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise sur les Sociétés commerciales du 10 août 1915, telle que modifiée. (la «Loi»)

Le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et d'exécuter toutes les opérations, en ce compris les actes prévus à l'article 145 de la Loi, sans autorisation préalable de l'associé unique de la Société.

Le Liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer entièrement aux écritures de la société.

Le Liquidateur peut sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires une partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Le Liquidateur est autorisé à verser des acomptes sur le boni de liquidation à l'associé unique de la Société tel qu'il le juge opportun.

*Quatrième résolution*

L'associé unique décide que le Liquidateur n'aura droit à aucune rémunération particulière.

Les dépenses, coûts, rémunérations et autres charges de quelque sorte que ce soit suite à la présente assemblée générale à payer par la Société sont estimées à mille Euros (1.000,- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.50 heures.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue des comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Beltcheva, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 50, case 1. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

G. Lecuit.

(063287.3/220/99) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**KASOMAR HOLDING I AKTIENGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 37.880.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège social en date du 8 septembre 2003*

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 8 septembre 2003:

- d'accepter la démission de leur fonction d'administrateur de Messieurs Louis Schiltz et Jean-Louis Schiltz à compter de ce jour;
- de leur accorder décharge entière et définitive pour l'accomplissement de leur mandat d'administrateur jusqu'à ce jour;
- de nommer aux postes d'administrateurs, Monsieur Manuel Bordignon, employé privé, demeurant à L-6695 Mompach, 2, Op Redt; et Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à B-6700 Arlon, 182, avenue de Mersch. Leur mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale annuelle de 2003.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition, modification et publication

KASOMAR HOLDING I AKTIENGESELLSCHAFT S.A.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00613. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063318.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**NORDIC FINANCIAL SYSTEMS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.  
R. C. Luxembourg B 96.047.

## STATUTES

In the year two thousand and three, on the sixth day of October.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared the following:

1) Mr Magnus Lind, company director, residing in Skymningsbacken 5, SE-433 34 Partille (Sweden), here represented by Mr Eric Leclerc, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 19, 2003.

2) Mrs. Annica Lind, company director, residing in Skymningsbacken 5, SE-433 34 Partille (Sweden), here represented by Mrs. Martine Kapp, employee, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on May 19, 2003.

These proxies signed ne varietur by the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing persons, acting in the above stated capacities have requested the above notary to draw up the articles of incorporation of a family limited liability company («société à responsabilité limitée») which the prenamed parties hereby form among themselves as follows:

**Art. 1. Form**

There is established by the appearing parties a «société à responsabilité limitée» (the «Company») governed by the law of 10th August, 1915, on commercial companies, as amended, and by the present articles of incorporation.

The Company is initially composed of several partners. The Company may however at any time be composed of a single partner, notably as a result of transfer(s) of shares, without this resulting into the liquidation of the Company.

**Art. 2. Object**

The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licenses, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

**Art. 3. Name**

The name of the Company is NORDIC FINANCIAL SYSTEMS, S.à r.l.

**Art. 4. Duration**

The duration of the Company is unlimited.

The Company may be dissolved at any time by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 5. Registered office**

The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by decision of the management.

The management may also establish branches and subsidiaries, whether in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

**Art. 6. Capital**

The corporate capital is set at twelve thousand five hundred euros (12,500.- EUR) represented by one hundred (100) shares with a par value of one hundred and twenty-five euros (125.- EUR) each.

**Art. 7. Amendment of the capital**

The capital may at any time be amended by a decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 8. Rights and duties attached to the shares**

Each share entitles its owner to equal rights in the profits and assets of the Company and to one vote at the general meetings of partners.

If the Company is composed of a single partner, the latter exercises all powers which are granted by law and the articles of incorporation to all the partners.

Ownership of a share carries implicit acceptance of the articles of incorporation of the Company and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners.

The creditors or successors of the single partner or of any of the partners may in no event, for whatever reason, request that seals be affixed on the assets and documents of the Company or an inventory of assets be ordered by court; they must, for the exercise of their rights, refer to the Company's inventories and the resolutions of the single partner or the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 9. Indivisibility of shares**

Each share is indivisible insofar as the Company is concerned.

Co-owners must be represented towards the Company by a common attorney-in-fact, whether appointed amongst them or not.

**Art. 10. Transfer of shares**

If the Company is composed of one single partner, said single partner may transfer freely its shares.

If the Company is composed of several partners, the shares may be transferred freely amongst partners.

In this same scenario, the shares may only be transferred amongst living persons to non-partners with the authorisation of the general meeting of partners representing at least three quarters of the capital.

**Art. 11. Formalities**

The transfer of shares must be evidenced by a notarial deed or by a deed under private seal.

Any such transfer is not binding upon the Company and upon third parties unless duly notified to the Company or accepted by the Company in accordance with Article 1690 of the Civil Code.

**Art. 12. Incapacity, bankruptcy or insolvency of a partner**

The incapacity, bankruptcy or insolvency or any other similar event affecting the single partner or any of the partners does not put the Company into liquidation.

**Art. 13. Managers**

The Company is managed and administered by one or several managers, whether partners or not.

Each manager is appointed for a limited or unlimited duration by the single partner or by the general meeting of the partners.

While appointing the manager(s), the single partner or the general meeting of the partners sets their number, the duration of their tenure and, as the case may be, the powers and competence of the managers.

The single partner or, as the case may be, the general meeting of the partners may decide to remove a manager, with or without cause. Each manager may as well resign. The single partner or the partners decide upon the compensation of each manager.

**Art. 14. Powers of the managers**

The manager(s) have the broadest powers to carry out any act of administration, management or disposal concerning the Company, whatever the nature or size of the operation, provided that it falls within the object of the Company. They have the social signature and are empowered to represent the Company in court either as plaintiff or defendant.

The Manager(s) may delegate special power or proxies, or entrust determined permanent or temporary functions to persons or agents chosen by the Manager(s).

**Art. 15. Events affecting the managers**

The death, incapacity, bankruptcy, insolvency or any other similar event affecting a manager, as well as its resignation or removal for any cause does not put the Company into liquidation.

Creditors, heirs and successors of a manager may in no event have seals affixed on the assets and documents of the Company.

**Art. 16. Liability of the managers**

No manager commits itself, by reason of its functions, to any personal obligation in relation to the commitments taken on behalf of the Company. It is only liable for the performance of its duties.



**Art. 17. Representation of the Company**

The Company will be bound towards third parties by the joint signature of any two (2) managers or by the joint signatures or single signature of any persons to whom such signatory power has been delegated by the board of managers, but only within the limits of such power.

**Art. 18. General meetings of partners**

If the Company is composed of one single partner, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of partners.

Articles 194 to 196 and 199 of the law of August 10th, 1915, are not applicable to that situation.

If the Company is composed of several partners, the decisions of the partners are taken in a general meeting of partners or by a vote in writing on the text of the resolutions to be adopted which will be sent by the management to the associates by registered mail.

In this latter case, the associates are under the obligation to, within a delay of fifteen days as from the receipt of the text of the proposed resolution, cast their written vote and mail it to the Company.

**Art. 19. Decisions**

The decisions of the single partner or of the general meeting of partners, as the case may be, are documented in writing, recorded in a register and kept by the management at the registered office of the Company. The documents evidencing the votes cast in writing as well as the proxies are attached to the minutes.

**Art. 20. Financial year**

The financial year begins on the first day of January of each year and ends on the thirty-first day of December the same year.

**Art. 21. Balance-sheet**

Each year, on the thirty-first day of December, a general inventory of the assets and liabilities of the Company and a balance-sheet summarizing this inventory will be drawn up. Each partner or his attorney-in-fact carrying a written proxy may obtain at the registered office communication of the said inventory and balance-sheet.

**Art. 22. Allocation of profits**

The credit balance of the Company stated in the annual inventory, after deduction of overhead, depreciation and provisions represents the net profit of the financial year.

Five percent of the net profit is deducted and allocated to the legal reserve fund; this allocation will no longer be mandatory when the reserve amounts to ten percent of the capital.

The remaining profit is allocated by decision of the single partner or pursuant to a resolution of the general meeting of partners, as the case may be.

**Art. 23. Dissolution, liquidation**

In case of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried on by one or several liquidators who may, but need not be partners, appointed by the single partner or the general meeting of partners, who shall determine their powers and their compensation.

**Art. 24. Matters not provided**

All matters not specifically governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August, 1915 on commercial companies, as amended.

*Subscription and payment*

Thereupon now appeared Mr Eric Leclerc and Mrs Martine Kapp, prenamed, acting in their capacity as duly authorised attorney in fact of the prenamed associates, by virtue of the above-mentioned proxies and declared to subscribe and pay up the issued shares in such capacity as follows:

Associates	Subscribed capital	Number of shares	Paid in capital
1) Mr. Magnus Lind, prenamed . . . . .	6,250 EUR	50	6,250 EUR
2) Mrs. Annica Lind, prenamed . . . . .	6,250 EUR	50	6,250 EUR
Total . . . . .	12,500 EUR	100	12,500 EUR

Proof of such payments has been given to the undersigned notary.

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately one thousand two hundred and fifty Euro.

*Transitory Provisions*

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on December 31, 2003.

*Extraordinary general meeting*

The above-named parties, through their both proxy-holders, have immediately proceeded to hold an extraordinary general meeting and have adopted the following resolutions by unanimous vote:

1.- The number of the managers is set at three (3), and the following managers are elected for an unlimited duration, with the powers set forth in article fourteen (14) of the articles of incorporation of the Company.

1) Mr Eric Leclerc, employee, with professional address in 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

2) Mr Jos Hemmer, employee, with professional address in 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;

3) Mrs. Martine Kapp, employee, with professional address in 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

2.- The address of the registered office of the Company is set at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by its surname, first name, civil status and residence, said person appearing signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le six octobre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1) Monsieur Magnus Lind, administrateur de société, demeurant à Skymningsbacken 5, SE-433 34 Partille (Suède), ici représenté par Monsieur Eric Leclerc, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 19 mai 2003.

2) Madame Annica Lind, administrateur de société, demeurant à Skymningsbacken 5, SE-433 34 Partille (Suède), ici représentée par Madame Martine Kapp, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg; en vertu d'une procuration donnée le 19 mai 2003.

Lesquelles procurations, signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront annexées au présent acte aux fins de formalisation.

Lesquels comparants, agissant és-dites qualités, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée familiale que les parties prémentionnées vont constituer entre elles:

**Art. 1. Forme**

Entre les propriétaires des parts ci-après créées et de celles qui pourraient l'être ultérieurement, il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée (la «Société») qui est régie par la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

La société comporte initialement plusieurs associés. Elle peut cependant à toute époque, comporter plusieurs associés, par suite, notamment, de cession ou transmission desdites parts, sans que cela n'entraîne la dissolution de la Société.

**Art. 2. Objet**

La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

**Art. 3. Dénomination**

La Société prend la dénomination sociale de NORDIC FINANCIAL SYSTEMS, S.à r.l.

**Art. 4. Durée**

La Société est constituée pour une durée illimitée.

La Société peut être dissoute à tout moment par décision de l'associé unique ou par résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 5. Siège social**

Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de la gérance.

La gérance peut pareillement établir des filiales et des succursales aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

**Art. 6. Capital social**

Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (125,- EUR) chacune.

**Art. 7. Modification du capital social**

Le capital social pourra à tout moment être modifié, moyennant décision de l'associé unique ou résolution adoptée par l'assemblée générale des associés, selon le cas.

**Art. 8. Droits et obligations attachés aux parts sociales**

Chaque part sociale confère à son propriétaire un droit égal dans les bénéfices de la Société et dans tout l'actif social et à une voix à l'assemblée générale des associés.

Si la Société comporte un associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus par la loi et les statuts à la collectivité des associés.

La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux statuts de la Société et aux décisions de l'associé unique ou de la collectivité des associés.

Les créanciers ou ayants-droit de l'associé unique ou de l'un des associés ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition des scellés sur les biens et documents de la Société, ni faire procéder à aucun inventaire judiciaire des actifs sociaux; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas.

#### **Art. 9. Indivisibilité des parts sociales**

Chaque part est indivisible à l'égard de la Société.

Les propriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par un mandataire commun choisi parmi eux ou en dehors d'eux.

#### **Art. 10. Cession de parts**

Si la Société est composée d'un associé unique, ledit associé unique peut librement céder ses parts.

Si la Société est composée d'une pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Dans ce même scénario, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

#### **Art. 11. Formalités**

La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

De telles cessions ne sont opposables à la Société et aux tiers qu'après qu'elles ont été signifiées à la Société ou acceptées par elle dans un acte notarié conformément à l'article 1690 du Code Civil.

#### **Art. 12. Incapacité, faillite ou déconfiture d'un associé**

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture ou tout autre événement similaire de l'associé unique ou de l'un des associés n'entraîne pas la dissolution de la Société.

#### **Art. 13. Les gérants**

La Société est gérée et administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non associés.

Le ou les gérants sont nommés avec ou sans limitation de durée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Lors de la nomination du ou des gérants, l'associé unique ou l'assemblée générale des associés fixe leur nombre, la durée de leur mandat et, le cas échéant, les pouvoirs et attributions des différents gérants.

L'associé unique ou, en cas de pluralité d'associés, l'assemblée générale des associés pourra décider la révocation d'un gérant, sans qu'il soit nécessaire d'en indiquer les motifs. Chaque gérant peut pareillement se démettre de ses fonctions. L'associé unique ou les associés décideront de la rémunération de chaque gérant.

#### **Art. 14. Pouvoirs des gérants**

Le(s) Gérant(s) a(ont) les pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration, de gestion et de disposition intéressant la Société, quelle que soit la nature ou l'importance des opérations, à condition qu'elles rentrent dans l'objet de la Société. Il(s) a(ont) la signature sociale et le pouvoir de représenter la Société en justice soit en demandant soit en défendant.

Le(s) Gérant(s) peu(ven)t déléguer des pouvoirs spécifiques ou des procurations ou des fonctions permanentes ou temporaires à des personnes ou agents choisis par le(s) Gérant(s).

#### **Art. 15. Evénements atteignant les gérants**

Le décès, l'incapacité, la faillite, la déconfiture ou tout événement similaire affectant le gérant, de même que sa démission ou sa révocation pour quelque motif que ce soit, n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Les créanciers, héritiers et ayants-cause d'un gérant ne peuvent en aucun cas faire apposer les scellés sur les biens et documents de la Société.

#### **Art. 16. Responsabilité des gérants**

Le gérant ne contracte, à raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par lui pour le compte de la Société. Il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

#### **Art. 17. Représentation de la Société**

Vis-à-vis des tiers, la Société sera engagée par la signature conjointe de deux (2) gérants ou par la signature conjointe ou la signature individuelle de toute personne à qui un tel pouvoir de signature a été délégué par la gérance, mais seulement dans les limites de ce pouvoir.

#### **Art. 18. Assemblée générale des associés**

Lorsque la société ne comporte qu'un associé unique, celui-ci exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des associés. Dans ces cas les articles 194 à 196 ainsi que 199 de la loi du 10 août 1915 ne sont pas applicables.

En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives sont prises lors d'une assemblée générale des associés ou par vote écrit sur le texte des résolutions à adopter, lequel sera envoyé par la gérance aux associés par lettre recommandée.

Dans ce dernier cas, les associés ont l'obligation d'émettre leur vote écrit et de l'envoyer à la Société, dans un délai de quinze jours suivant la réception du texte de la résolution proposée.

#### **Art. 19. Décisions**

Les décisions de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, selon le cas, seront établies par écrit et consignées dans un registre tenu par la gérance au siège social. Les pièces constatant les votes des associés, ainsi que les procurations seront annexées aux décisions écrites.

**Art. 20. Année sociale**

L'exercice social commence le premier janvier de chaque année et finit le trente et un décembre de la même année.

**Art. 21. Bilan**

Chaque année, le trente et un décembre, il sera dressé un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire.

Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

**Art. 22. Répartition des bénéfices**

Les produits de la Société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de l'exercice.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'une réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve a atteint le dixième du capital social.

Le surplus recevra l'affectation que lui donnera l'associé unique ou, selon le cas, l'assemblée générale des associés.

**Art. 23. Dissolution, liquidation**

Lors de la dissolution de la Société, pour quelque cause et à quelque moment que ce soit, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés, selon le cas, par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

**Art. 24. Disposition générale**

Toutes les matières qui seraient pas régies par les présents statuts seraient régies conformément à la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

*Souscription et paiement*

Ensuite ont comparu Monsieur Eric Leclerc et Madame Martine Kapp, prénommés, agissant dans leur qualité de mandataires dûment autorisés des associés prénommés en vertu des procurations ci-dessus décrites et ont déclaré souscrire et libérer les parts sociales émises en cette qualité comme suit:

Associés	Capital souscrit	Nombre de parts	Libération
1) Monsieur Magnus Lind, prénommé . . . . .	6.250,- EUR	50	6.250,- EUR
2) Madame Annica Lind, prénommée . . . . .	6.250,- EUR	50	6.250,- EUR
Total . . . . .	12.500,- EUR	100	12.500,- EUR

Preuve de cette libération a été donnée au notaire soussigné.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2003.

*Coût, évaluation*

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à environ mille deux cent cinquante euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les associés prénommés, par leurs mandataires susnommés, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire et à l'unanimité des voix ils ont pris les résolutions suivantes:

1.- Le nombre de gérants est fixé à trois (3), et les gérants suivants sont nommés pour une durée illimitée, avec les pouvoirs prévus à l'article quatorze (14) des statuts de la Société.

- 1) Monsieur Eric Leclerc, employé, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
  - 2) Monsieur Jos Hemmer, employé, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg;
  - 3) Madame Martine Kapp, employée, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.
- 2.- L'adresse du siège social est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, les mêmes comparants ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: E. Leclerc, M. Kapp, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 octobre 2003, vol. 879, fol. 80, case 2. – Reçu 62,50 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 octobre 2003.

J.-J. Wagner.

(062985.3/239/337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 octobre 2003.

**LUXOPLASTIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R. C. Luxembourg B 93.628.

—  
*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
tenue au siège social en date du 1<sup>er</sup> juillet 2003*

L'actionnaire unique a pris la résolution suivante lors de l'Assemblée Générale du 1<sup>er</sup> juillet 2003:  
- de nommer un troisième gérant, à savoir Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, résidant à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl, à compter de ce jour. Monsieur Faber pourra engager la société par sa seule signature.

Pour extrait sincère et conforme  
Pour réquisition, modification et publication  
LUXOPLASTIC, S.à r.l.  
Signature  
*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00584. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063320.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**FUTURADENT, G.m.b.H., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.**

Gesellschaftssitz: L-3337 Hellange, 26, rue de Mondorf.  
H. R. Luxemburg B 39.551.

—  
Im Jahre zweitausenddrei, den fünfundzwanzigsten September.  
Vor Notar Jean-Paul Hencks, im Amtssitze zu Luxemburg,

Ist erschienen:

Herr Claude Less, Zahntechniker, geboren in Luxemburg, am 18. November 1965, wohnhaft in L-3337 Hellange, 26, rue de Mondorf,

handelnd in seiner Eigenschaft als alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft mit beschränkter Haftung FUTURADENT G.m.b.H., mit Sitz in Luxemburg, gegründet gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Bettingen, mit dem damaligen Amtssitz in Wiltz, am 11. Februar 1992, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 325 vom 29. Juli 1992, abgeändert gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Roger Arrensдорff, mit dem damaligen Amtssitz in Wiltz, am 31. August 1995, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 565 vom 6. November 1995.

Der Komparent ersuchte den Notar folgendes zu beurkunden:

*Erster Beschluss*

Der Komparent beschliesst den Gesellschaftssitz von L-1273 Luxemburg, 7, rue de Bitbourg nach L-3337 Hellange, 26, rue de Mondorf, zu verlegen, und den bestehenden Artikel 2.- durch folgenden Wortlaut zu ersetzen:

«**Art. 2.** Die Gesellschaft hat ihren Sitz in Hellange.»

*Zweiter Beschluss*

Der alleinige Gesellschafter beschliesst die Währung des Gesellschaftskapitals von Luxemburger Franken in Euro abzuändern, sodass sich das Kapital von fünfhunderttausend Luxemburger Franken (500.000,- LUF), jetzt auf zwölftausend-dreihundertvierundneunzig Komma siebenundsechzig Euro (12.394,67 €) beläuft, eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertdreiundzwanzig Komma vierundneunzig Euro (123,94 €).

*Dritter Beschluss*

Der Gesellschafter beschliesst das Gesellschaftskapital um einen Betrag von fünf Komma dreiunddreissig Euro (5,33 €) auf zwölftausendvierhundert Euro (12.400,- €) zu erhöhen, und Erhöhung des Nennwertes der Anteile auf einhundertvierundzwanzig Euro (124,- €), durch Einbringung des Nettogewinns. Das Bestehen eines Nettogewinnes wurde dem Notar nachgewiesen an Hand der Gesellschaftsbilanz vom 31. Dezember 2002.

Eine Kopie der Gesellschaftsbilanz bleibt gegenwärtiger Urkunde beigegeben.

*Vierter Beschluss*

Infolgedessen beschliesst der alleinige Gesellschafter den ersten Absatz von Artikel 5.- der Satzung wie folgt abzuändern:

«**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwölftausendvierhundert Euro (12.400,- €). Es ist eingeteilt in einhundert (100) Anteile zu je einhundertvierundzwanzig Euro (124,- €).

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen zu Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung an den Komparenten hat derselbe mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: C. Less, J.P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 26 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 56, case 12. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Für gleichlautende Ausfertigung zum Zweck der Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 1. Oktober 2003.

J-P. Hencks.

(061667.3/216/45) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

---

**FUTURADENT, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3337 Hellange, 26, rue de Mondorf.

R. C. Luxembourg B 39.551.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 3 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J-P. Hencks

*Notaire*

(061668.3/216/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 octobre 2003.

---

**J.P. MORGAN CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R. C. Luxembourg B 78.868.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire,  
tenue au siège social en date du 30 septembre 2003*

Il a été décidé, lors de l'assemblée générale des actionnaires du 30 septembre 2003:

- de révoquer le mandat de gérant de Monsieur Stephen Skoczylas à compter de ce jour;
- de lui accorder décharge entière et définitive pour l'accomplissement de son mandat jusqu'à ce jour.

Pour extrait sincère et conforme

Pour réquisition, modification et publication

J.P. MORGAN CAPITAL LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 2 octobre 2003, réf. LSO-AJ00604. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063322.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LEND LEASE ASIA REAL ESTATE ADVISORS S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: USD 80.000,-.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 79.939.

**EXTRAIT**

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 3 octobre 2003, a décidé d'accepter la démission de Mme Alison Louise Gough avec effet au 26 septembre 2003 et de nommer M. Alexander Daniel Jeffrey, administrateur en remplacement de Mme Alison Gough, avec effet au 3 octobre 2003.

Le Conseil d'administration sera, à partir du 3 octobre 2003, composé comme suit:

- Susan Desprez: born in Houston (USA), on October 17, 1966, (Lawyer), with address at 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

- James Anthony Martin Quille: born in London (England), on February 24, 1951, (Chief Executive Officer), with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong

- David James Ross: born in Subiaco (Australia), on April 5, 1960, (Global Chief Executive Officer), with address at Level 46 Australia Square, Sydney NSW 2001, Australia

- Jasvinder Singh Pattar: born on September 9, 1958 with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong

- Alexander Daniel Jeffrey: born in Sheffield (England), on June 11, 1966, (Chief Financial Officer), with address at York House 7th Floor, 23 Kingsway, London WC2B6UJ, England

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour LEND LEASE ASIA REAL ESTATE ADVISORS S.A.*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02049. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063340.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**AGENCE GENERALE D'ASSURANCES CALES ET CO. S.e.n.c., Société en nom collectif,  
(anc. CALES ET CIE, Société en nom collectif).**

Siège social: L-1320 Luxembourg, 49, rue de Cessange.  
R. C. Luxembourg B 25.526.

*Changement de dénomination*

Les associés de la société en nom collectif CALES ET CIE, ont décidé, d'un commun accord, de changer la dénomination de la société qui prendra dorénavant le nom de  
AGENCE GENERALE D'ASSURANCES CALES ET CO. S.e.n.c.

Fait à Luxembourg, le 26 août 2003, en trois exemplaires.

Ch. Wiltgen / C. Cales / G. Defendi

*Les associés*

Enregistré à Luxembourg, le 4 septembre 2003, réf. LSO-AI00771. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(063334.3/503/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**EURO-ACCOUNTING SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass.  
R. C. Luxembourg B 73.282.

L'an deux mille trois, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme EURO-ACCOUNTING SERVICES S.A., avec siège social à L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 73.282 constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 7 décembre 1999, publié au Mémorial C, numéro 146 du 15 février 2000 et dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 13 juillet 2001, publié au Mémorial C, numéro 40 du 9 janvier 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Erry Vanacker, comptable, demeurant à Nijlen (Belgique), qui désigne comme secrétaire Monsieur Patrick Pierrard, employé privé, demeurant à Bascharage.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame An Vanacker, expert-comptable, demeurant à Wilrijk (Belgique).

Le bureau ayant été ainsi constitué, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modification du premier alinéa de l'article 2 des statuts comme suit:

«La société a pour objet:

- d'effectuer tous travaux de comptabilité, administratifs et conseils fiscaux aux entreprises;
- la domiciliation de sociétés, et
- les activités d'expert comptable.

Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.»

2) Acceptation de la démission de Monsieur Ludovicus Van Rompaey comme administrateur-délégué de la société, mais qui restera néanmoins membre du conseil d'administration.

3) Nomination de Madame An Vanacker comme nouvel administrateur-délégué de la société et détermination de la durée de son mandat.

II.- Par cessions sous seing privé du 17 septembre 2003 la société NV ZAKENKANTOOR VANACKER a cédé six (6) actions à Madame An Vanacker et trois (3) actions à Monsieur Erry Vanacker. Une copie de ces cessions restera annexée au présent acte.

III.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

IV.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée et tous les actionnaires présents ou représentés déclarant avoir eu parfaite connaissance de l'ordre du jour avant l'assemblée, il a donc pu être fait abstraction des convocations d'usage.

V.- La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet:

- d'effectuer tous travaux de comptabilité, administratifs et conseils fiscaux aux entreprises;
- la domiciliation de sociétés, et
- les activités d'expert comptable.

Elle pourra accomplir toutes opérations généralement quelconques, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à son objet social.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de Monsieur Ludovicus Van Rompaey comme administrateur-délégué de la société et lui donne décharge de sa fonction, mais qui restera néanmoins membre du conseil d'administration.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de nommer Madame An Vanacker, expert-comptable, née à Lier (Belgique), le 2 novembre 1973, demeurant à B-2610 Wilrijk, Najaarstraat 6, comme nouvel administrateur-délégué de la société.

Son mandat expirera à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en l'an 2009.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: E. Vanacker, Pierrard, A. Vanacker, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 19 septembre 2003, vol. 427, fol. 59, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 8 octobre 2003.

A. Weber.

(063262.3/236/67) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**EURO-ACCOUNTING SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 3, Lauthegaass.

R. C. Luxembourg B 73.282.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(063263.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**B&B, ASSURANCEN AN IMMOBILIEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 51.822.

L'an deux mille trois, le dix-sept septembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée B&B, ASSURANCEN AN IMMOBILIEN, S.à r.l., ayant son siège social à L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 51.822, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 17 juillet 1995, publié au Mémorial C page 24587 de 1995.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean Bellion, indépendant, demeurant à Bereldange.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Aleksandar Djukanovic, employé privé, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur, Monsieur Nico Bellion, employé privé, demeurant à Bettembourg

Le président prie le notaire d'acter:

I.- Que les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire soussigné. Ladite liste et les procurations resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec lui.

II.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a été convoquée par lettres recommandées envoyées aux associés en date du 29 août 2003 et contenant l'ordre du jour; ainsi qu'il appert de la présentation des exemplaires à l'assemblée. Que bien que régulièrement convoqué par lettre recommandée remise contre accusé de réception en date du 3 septembre 2003, Monsieur Marco Nunes, n'est pas présent à la présente assemblée. Lesdites convocations, remises au notaire soussigné, demeureront annexées aux présent acte.

III.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que, conformément à l'article 15 deuxième alinéa des statuts les 3/4 (trois quarts) des actions représentant le capital social sont présentes ou dûment représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, laquelle par conséquent est régulièrement constituée et apte à prendre valablement toutes décisions sur les points de l'ordre du jour.

IV.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Cession de parts sociales par Monsieur Jean Bellion et Madame Jackie Bellion;
2. Confirmation au poste de gérant technique de Monsieur Jean Bellion;
3. Confirmation au poste de co-gérant, gérant administratif de Monsieur Aleksandar Djukanovic;
4. Nomination au poste de co-gérant, gérant administratif de Monsieur Nico Bellion;
5. Révocation du poste de co-gérant, gérant administratif de Monsieur Marco Nunes;



6. Modification des pouvoirs de signature pouvant engager la société comme suit: «La société sera engagée par la seule signature du gérant technique ou par la signature conjointe des co-gérants, à condition que cet engagement ne dépasse pas la limite de trois fois le capital social.»;

7. Modifications afférentes des statuts;

8. Approbation d'une estimation officielle de la société.

*Première résolution*

L'assemblée prend acte des cessions de parts ci-après relatées, savoir.

D'une part, Monsieur Jean Bellion, susnommé, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit, à Monsieur Nico Bellion, susnommé, 150 (cent cinquante) parts sociales, dont le prix a été payé antérieurement aux présentes, hors présence du notaire instrumentant; le vendeur le reconnaît et renouvelle ici quittance entière et définitive.

D'autre part, Mademoiselle Jackie Bellion, éducatrice en formation, demeurant à L-7260 Bereldange, 28, rue Adolphe Weis, représentée comme indiqué dans la liste de présence, cède et transporte par les présentes, en pleine propriété, sous la garantie de fait et de droit, à Monsieur Jean Bellion, susnommé, 10 (dix) parts sociales, dont le prix a été payé antérieurement aux présentes, hors présence du notaire instrumentant; le vendeur le reconnaît et renouvelle ici quittance entière et définitive.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de confirmer dans ses fonctions de gérant technique Monsieur Jean Bellion.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de confirmer dans ses fonctions de co-gérant, gérant administratif, Monsieur Aleksandar Djukanovic;

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide de nommer au poste de co-gérant, gérant administratif, Monsieur Nico Bellion.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide de révoquer de ses fonctions de co-gérant, gérant administratif, Monsieur Marco Nunes.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide que la société sera désormais engagée par la seule signature du gérant technique ou par la signature conjointe des co-gérants administratifs, à condition que cet engagement ne dépasse pas la limite de trois fois le capital social.

*Septième résolution*

En conséquence de la résolution qui précède l'assemblée décide de modifier le troisième alinéa de l'article douze des statuts afférents aux pouvoirs de signature pour lui donner la teneur suivante:

«**Art 12. Paragraphe 3.** La société sera engagée par la seule signature du gérant technique ou par la signature conjointe des co-gérants administratifs, à condition que cet engagement ne dépasse pas la limite de trois fois le capital social.»

*Huitième résolution*

L'assemblée a marqué son accord sur l'évaluation financière de la société faite par Monsieur Jean-Bernard Zeimet, réviseur d'entreprise, demeurant à Luxembourg, le 6 mai 2003.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: J. Bellion, A. Djukanovic, N. Bellion, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 23 septembre 2003, vol. 140S, fol. 73, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

J. Elvinger.

(063324.3/211/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**B&B, ASSURANCEN AN IMMOBILIEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7243 Bereldange, 68, rue du X Octobre.

R. C. Luxembourg B 51.822.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(063325.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 86.003.350,-.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R. C. Luxembourg B 90.441.

## EXTRAIT

Le conseil de gérance de COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l. a décidé, par résolution circulaire du 8 octobre 2003, de déléguer la gestion journalière de la Société à Mme Julie MacLemore, conformément à l'article 14 des statuts de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COOPER CAMERON (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

Mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02029. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063337.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**ALPAMAIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 92.110.

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ALPAMAIO S.A., avec siège social à L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet, inscrite au R. C. S. L. sous le numéro B 92.110, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 361 du 3 avril 2003.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Mademoiselle Regina Rocha Melanda, employée privée, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Anne-Françoise Fouss, employée privée, demeurant à Arlon (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur André Rosière, employé privé, demeurant à Robelmont (Belgique).

Le bureau ayant été ainsi constitué, la Présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1) Modification de l'article 9 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

2) Nomination de Monsieur Luciano Amaglio, tax consultant, né à Casazza (Italie), le 25 novembre 1949, demeurant à Trescore Balneario (Italie), Via Carducci, 7, comme nouvel administrateur de la société et fixation de la durée de son mandat.

3) Changement du pouvoir de signature des administrateurs: La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de Madame Gaby Trierweiler ou de Madame Nathalie Prieur.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de modifier l'article 9 des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de nommer Monsieur Luciano Amaglio, tax consultant, né à Casazza (Italie), le 25 novembre 1949, demeurant à Trescore Balneario (Italie), Via Carducci, 7, comme nouvel administrateur de la société.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2008.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de changer le pouvoir de signature des administrateurs: La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de Madame Gaby Trierweiler ou de Madame Nathalie Prieur.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ à six cent vingt-cinq euros (EUR 625).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Rocha Melanda, Fouss, Rosière, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 19 septembre 2003, vol. 427, fol. 59, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 7 octobre 2003.

A. Weber.

(063266.3/236/59) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**ALPAMAIO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet.

R. C. Luxembourg B 92.110.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Weber.

(063267.3/236/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**THE CHARTER CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 78.096.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 18 novembre 2002 que:

Le mandat des Administrateurs étant venus à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur, les personnes suivantes:

Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

Monsieur Mamadou Dione, comptable, établi au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit luxembourgeois, sis au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Le mandat du Commissaire aux Comptes étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

LUX-AUDIT REVISION, Sà r.l., sis 257, route d'Esch L-1471 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 19 novembre 2001 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 18 novembre 2002, le Conseil nomme Monsieur Pascal Wiscour-Conter, licencié en sciences commerciales et financières, établi au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager la société individuellement sous sa seule signature conformément aux dispositions des statuts et des décisions de l'Assemblée Générale prises en application de l'article 15 des statuts, à savoir vis-à-vis des tiers, la société est engagée par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont nécessairement celle de l'Administrateur-Délégué, ou par les signatures conjointes d'un administrateur et d'un fondé de pouvoir, pour par sa seule signature individuelle d'un administrateur ou d'un mandataire de la Société dûment autorisé à cette fin, ou par la signature individuelle d'une personne à qui un pouvoir spécial a été conféré par le Conseil d'Administration ou son représentant, mais seulement dans les limites de ces pouvoirs. Tous les actes relevant de l'achat, la vente et l'hypothèque de navires ainsi que toute prise de crédit et toute décision relative au régime des pouvoirs sur les différents comptes bancaires devront requérir l'accord préalable de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2003, réf. LSO-AH02906. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063459.3/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,-.**Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 90.440.

## EXTRAIT

Le conseil de gérance de COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l. a décidé, par résolution circulaire du 8 octobre 2003, de déléguer la gestion journalière de la Société à Mme Julie MacLemore, conformément à l'article 14 des statuts de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour COOPER CAMERON HOLDING (LUXEMBOURG), S.à r.l.*

BONN SCHMITT STEICHEN

Signature

*Mandataire*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02033. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063339.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Registered office: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>.  
R. C. Luxembourg B 71.901.

In the year two thousand three, on the twelfth day of September.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., a company under Luxembourg law with registered office at L 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, R. C. S. Luxembourg B 71.594,

duly represented by Mr Pierre Metzler, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy under private seal given on 11 September 2003.

The said proxy after having been signed *ne varietur* by the appearing person and by the notary, will remain attached to the present minutes and will be filed together with it with the registration authorities.

The presaid BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. is the sole member of the corporation BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., société à responsabilité limitée, having its registered office at L 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, registered with the Luxembourg trade register under the number B 71.901, hereafter referred to as «the Corporation», incorporated by a deed of Maître Léon Thomas known as Tom Metzler, notary public, residing in Luxembourg-Bonnevoie, on September 28, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Nr 939 dated December 9, 1999, amended by a deed of Maître Tom Metzler, prenamed, on January 19, 2000, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations Nr 357 dated May 18, 2000, and amended by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary public, residing in Luxembourg, on January 23, 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Such appearing party, represented as here above stated, has requested the notary to state the following resolutions that it takes in its capacity as sole member of the Corporation:

*First resolution*

The sole member resolves to increase the capital of the Corporation so as to bring it from its present amount of thirty-seven million nine hundred ninety-eight thousand four hundred Euros (EUR 37,998,400.-) represented by three hundred seventy-nine thousand nine hundred eighty-four (379,984) corporate units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, to the amount of thirty-eight million ninety-eight thousand four hundred Euros (EUR 38,098,400.-) represented by three hundred eighty thousand nine hundred eighty-four (380,984) corporate units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

*Second resolution*

The sole member resolves to issue one thousand (1,000) additional corporate units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each, having the same rights and obligations as the existing corporate units.

*Subscription and Payment*

There now appears Maître Pierre Metzler, previously named, acting in his capacity as duly appointed attorney in fact of the company BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., previously named, by virtue of the presaid power of attorney.

The appearing person declares subscribing in the name and on behalf of the prenamed company BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. one thousand (1,000) newly issued corporate units of the Corporation with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-), and to make payment in full for such new corporate units by a contribution in cash amounting to one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-).

It results from a bank certificate issued on September 11th, 2003, that the amount of the contribution for one hundred thousand Euros (EUR 100,000.-) has been transferred to the Company. The said certificate will remain attached to the present minutes and will be filed together with it with the registration authorities.

Thereupon, the sole member resolves to accept the said subscription and payment in cash and to issue and allot one thousand (1,000) new fully paid-up corporate units of the Corporation to BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l.

#### *Third resolution*

The sole member resolves to amend Article 5 of the Articles of the Corporation so as to reflect the resolved capital increase.

Consequently, Article 5 of the Articles of the Corporation is replaced by the following text:

«The subscribed capital is set at thirty-eight million ninety-eight thousand four hundred Euros (EUR 38,098,400.-) represented by three hundred eighty thousand nine hundred eighty-four (380,984) corporate units with a nominal value of one hundred Euros (EUR 100.-) each.

The units have been fully subscribed by BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., having its registered office at L 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

All the units are fully paid in.»

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever borne by the Corporation, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately EUR 2,200.-.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Made in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated into a language known by the appearing person, the said appearing persons signed together with Us, notary, the present original deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., société de droit luxembourgeois ayant son siège social à L 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, R. C. S. Luxembourg B 71.594,

dûment représentée par Maître Pierre Metzler, avocat, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 11 septembre 2003,

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise ensemble avec lui aux formalités d'enregistrement.

La prénommée BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. est l'associé unique de la société BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous le numéro B 71.901, ci-après définie comme «la Société», constituée par acte du notaire Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie le 28 septembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 8939 du 9 décembre 1999, modifiée par acte de Maître Tom Metzler, préqualifié, en date du 19 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 357 en date du 18 mai 2000, et modifié par acte du notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 23 janvier 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

La prédite comparante, représentée comme décrit ci-dessus, a requis le notaire d'acter les résolutions suivantes qu'elle prend en sa qualité d'associé unique de la Société:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital de la Société pour le porter de son montant actuel de trente-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents Euros (EUR 37.998.400,-) représenté par trois cent soixante-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-quatre (379.984) parts sociales avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, au montant de trente-huit millions quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents Euros (EUR 38.098.400,-) représenté par trois cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-quatre (380.984) parts sociales avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

#### *Seconde résolution*

L'associé unique décide d'émettre mille (1.000) nouvelles parts sociales avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

#### *Souscription et paiement*

Apparaît ensuite Maître Pierre Metzler, sus-mentionné, agissant en sa qualité de mandataire spécial de la prémentionnée société BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., en vertu de la prédite procuration sous seing privé.

La personne comparante déclare souscrire au nom et pour le compte de la prémentionnée société BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. mille (1.000) parts sociales de la Société nouvellement émises avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) et réaliser la libération intégrale de ces nouvelles parts sociales par apport en numéraire d'un montant de cent mille Euros (EUR 100.000,-).

Il résulte d'un certificat bancaire émis en date du 11 septembre 2003, que le montant de l'apport de cent mille Euros (EUR 100.000,-) a été transféré à la Société. Le prêt certificat restera annexé au présent acte pour être soumis ensemble avec lui aux formalités d'enregistrement.

Sur ce, l'associé unique décide d'accepter ladite souscription et la libération en numéraire et d'allouer mille (1.000) nouvelles parts sociales entièrement libérées de la Société à BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l.

*Troisième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'Article 5 des statuts de la Société afin de refléter l'augmentation de capital réalisée.

En conséquence, l'Article 5 des statuts de la Société est remplacé par le texte suivant:

«Le capital souscrit est fixé à trente-huit millions quatre-vingt-dix-huit mille quatre cents Euros (EUR 38.098.400,-) représenté par trois cent quatre-vingt mille neuf cent quatre-vingt-quatre (380.984) parts sociales avec une valeur nominale de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

Les parts sociales sont intégralement souscrites par la société BT LONGMONT (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., ayant son siège social à L 2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

Toutes les parts sociales sont entièrement libérées.»

*Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 2.200,-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des personnes comparantes ci-dessus, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la demande de la même personne comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, le texte anglais prévaudra.

Dont acte. Le présent acte est dressé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu et traduit en une langue connue de la personne comparante, lesdites personnes comparantes ont signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte original.

Signé: P. Metzler, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 17 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 50, case 2. – Reçu 1.000 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

G. Lecuit.

(063279.3/220/135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**BT LONGMONT (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon 1<sup>er</sup>.

R. C. Luxembourg B 71.901.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

G. Lecuit.

(063280.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**PARTINV S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 89.047.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 15 juillet 2003*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

*Signataires catégorie A*

Monsieur Claudio Galeazzi, entrepreneur, demeurant Via Pozzi 25, I-25013 Carpenedolo (Italie), Président

Monsieur Bruno Dossi, entrepreneur, demeurant Via G. Ciotti 118, I-25018 Montichiari (Italie)

*Signataires catégorie B*

Monsieur John Seil, licencié en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Monsieur Maurizio Tonelli, licencié en sciences politiques, demeurant professionnellement au 5, boulevard de la Foire, Luxembourg

Est nommée commissaire aux comptes, son mandat expirant lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2003:

- AUDIEX S.A., société anonyme, 57, avenue de la Faïencerie, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01677. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063372.3/534/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**LEND LEASE EUROPE REAL ESTATE ADVISORS S.A., Société Anonyme.****Capital social: USD 80.000,-.**Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 80.200.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 3 octobre 2003, a décidé d'accepter la démission de Mme Alison Louise Gough avec effet au 26 septembre 2003 et de nommer M. Alexander Daniel Jeffrey, administrateur en remplacement de Mme Alison Gough, avec effet au 3 octobre 2003.

Le Conseil d'administration sera, à partir du 3 octobre 2003, composé comme suit:

- Susan Desprez: born in Houston (USA), on October 17, 1966, (Lawyer), with address at 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- James Anthony Martin Quille: born in London (England), on February 24, 1951, (Chief Executive Officer), with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong
- David James Ross: born in Subiaco (Australia), on April 5, 1960, (Global Chief Executive Officer), with address at Level 46 Australia Square, Sydney NSW 2001, Australia
- Jasvinder Singh Pattar: born on September 9, 1958 with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong
- Alexander Daniel Jeffrey: born in Sheffield (England), on June 11, 1966, (Chief Financial Officer), with address at York House 7th Floor, 23 Kingsway, London WC2B6UJ, England

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEND LEASE EUROPE REAL ESTATE ADVISORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02046. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063341.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**IT FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable,  
(anc. IT TECHNOLOGY).**Siège social: L-2453 Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert.  
R. C. Luxembourg B 70.453.

L'an deux mille trois, le deux octobre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois soumise au régime des Sociétés d'Investissement à Capital Variable («SICAV») IT TECHNOLOGY, avec siège social à Luxembourg, 12, rue Eugène Ruppert,

constituée suivant acte reçu par Maître Edmond Schroeder, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 9 juillet 1999, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 605 du 10 août 1999, modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 9 avril 2001, publié au Mémorial C numéro 356 du 15 mai 2001, immatriculée au registre de commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 70.453.

*Bureau*

La séance est ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Michel Gelhay, directeur à la BANQUE DEGROOF LUXEMBOURG S.A., demeurant à Halanzy (Belgique).

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mademoiselle Manuella Piron, employée privée, demeurant à Limerlé (Belgique).

L'assemblée choisit comme scrutateur Mademoiselle Martine Vermeersch, employée de banque, demeurant à Libramont (Belgique).

*Composition de l'assemblée*

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, après avoir été signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

*Exposé de Monsieur le Président*

Monsieur le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

1. Changement de la dénomination de la Société en IT FUNDS et, par conséquent, modification de l'Article 1<sup>er</sup> «Dénomination» des statuts de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe entre les actionnaires existants et tous ceux qui deviendront actionnaires par la suite une société anonyme sous la forme d'une société d'investissement à capital variable («SICAV») avec la dénomination IT FUNDS (ci-après la «Société»).»

2. Modification de l'Article 8 «Emission des actions» afin de le compléter avec un nouveau §6 libellé comme suit:

«**Art. 8. Emission des actions.** §6. Le conseil d'administration peut également accepter des souscriptions moyennant l'apport d'un portefeuille existant, tel que prévu par la législation luxembourgeoise, à condition que les titres et les actifs de ce portefeuille soient conformes avec la politique et les restrictions d'investissement applicables au compartiment concerné. Ce portefeuille devra être facile à évaluer. Un rapport d'évaluation dont le coût sera supporté par l'investisseur concerné, sera établi par le réviseur d'entreprises de la Société conformément à l'Article 26-1 de la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.»

II.- La présente Assemblée a été convoquée par des avis de convocation publiés dans:

a) Le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 938 du 12 septembre 2003 et numéro 975 du 23 septembre 2003;

b) Le Luxemburger Wort des 12 et 23 septembre 2003.

Les numéros justificatifs de ces publications ont été posés au bureau pour inspection.

III.- Il résulte de la liste de présence que sur les cinquante-trois mille six cent trente et une virgule cinq cent quatre-vingt-dix-huit (53.631,598) actions actuellement en circulation vingt mille six cent quatre-vingt-dix-huit (20.698) actions sont présentes ou représentées.

L'Assemblée, valablement convoquée, constate que le quorum de présence prévu par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée n'étant pas atteint, celle-ci ne peut valablement délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Conformément à ce même article, une nouvelle Assemblée pourra être convoquée dans les formes statutaires, pour délibérer aux conditions prévues par la loi sur les susdits points à l'ordre du jour.

#### *Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance.

#### *Frais*

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de six cents euros (EUR 600,-).

Dont procès-verbal, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: Gelhay, Piron, Vermeersch, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, vol. 140S, fol. 83, case 5. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff.(signé):* Kirsch.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 8 octobre 2003.

T. Metzler.

(063315.3/222/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

### **SWISSVAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 71.561.

Le 8 octobre 2003, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B numéro 94.030, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été cooptée administrateur avec effet immédiat en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2003. Cette cooptation sera soumise à approbation et ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Un administrateur*

H. Neuman / A. Kirchner

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02228. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé):* D. Hartmann.

(063413.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.



**LEND LEASE GLOBAL REAL ESTATE ADVISORS S.A., Société Anonyme.****Capital social: USD 100.000,-.**Siège social: L-1840 Luxembourg, 43, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 68.184.

## EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 3 octobre 2003, a décidé d'accepter la démission de Mme Alison Louise Gough avec effet au 26 septembre 2003 et de nommer M. Alexander Daniel Jeffrey, administrateur en remplacement de Mme Alison Gough, avec effet au 3 octobre 2003.

Le Conseil d'administration sera, à partir du 3 octobre 2003, composé comme suit:

- Susan Desprez: born in Houston (USA), on October 17, 1966, (Lawyer), with address at 43, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg
- James Anthony Martin Quille: born in London (England), on February 24, 1951, (Chief Executive Officer), with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong
- David James Ross: born in Subiaco (Australia), on April 5, 1960, (Global Chief Executive Officer), with address at Level 46 Australia Square, Sydney NSW 2001, Australia
- Jasvinder Singh Pattar: born on September 9, 1958 with address at Suite 1309-1310, 13/f, One Pacific Place, 88 Queensway, Central Hong Kong
- Alexander Daniel Jeffrey: born in Sheffield (England), on June 11, 1966, (Chief Financial Officer), with address at York House 7th Floor, 23 Kingsway, London WC2B6UJ, England

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEND LEASE GLOBAL REAL ESTATE ADVISORS S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02042. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063344.3/000/27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.**Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.  
R. C. Luxembourg B 53.482.

L'an deux mille trois, le quinze septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Senningerberg

S'est réunie:

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de la société anonyme FINCER LUSSEMBURGO S.A., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, Mathias Hardt, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 1995, publié au Mémorial C le 19 mars 1996 n° 136. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

L'Assemblée est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Monsieur Alain Peigneux, directeur de société, demeurant à Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Rita Goujon, employée privée, demeurant à Luxembourg

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Valérie Strappa, employée privée, demeurant à Luxembourg

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation du capital social de huit cent mille francs suisses (CHF 800.000,-) jusqu'à cinq millions de francs suisses (CHF 5.000.000,-) par augmentation de la valeur nominale des 8.000 actions au prix de six cent vingt cinq francs suisses (CHF 625,-) par action;

2. Libération du montant de l'augmentation du capital social;

3. Modification subséquente du premier alinéa de l'article 5 des statuts.

4. Divers

II. Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

III. Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissent dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

IV. Que la présente Assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'Assemblée Générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide à l'unanimité d'augmenter le capital social de la société de huit cent mille francs suisses (CHF 800.000,-) jusqu'à cinq millions de francs suisses (CHF 5.000.000,-) par augmentation de la valeur nominale des 8.000 actions au prix de six cent vingt cinq francs suisses (CHF 625,-) par action;

*Deuxième résolution*

Le montant de l'augmentation de capital a été libéré par la conversion de la créance de l'actionnaire majoritaire envers la société.

Cette créance fait l'objet d'un rapport de ELPERS & Co, réviseurs d'entreprises, daté du 28 août 2003.

*«Conclusion*

Sur base des vérifications effectuées telles que décrites ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur globale de l'apport autre qu'en numéraire qui correspond au moins au nombre d'actions représentant le capital social de la société et au montant de l'augmentation de la valeur nominale de chacune de ces actions.»

Ce rapport restera annexé aux présentes.

*Troisième résolution*

En conséquence des résolutions qui précèdent, le premier paragraphe de l'Article 5 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«Le capital social souscrit est fixé à CHF 5.000.000,- (cinq millions de Francs suisses) représentés par 8.000 (huit mille) actions d'une valeur nominale de CHF 625,- (six cent vingt-cinq Francs suisses) chacune entièrement libérées.»

*Evaluation des frais*

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à la somme de deux millions sept cent trente et un mille cinq cent trente euros (€ 2.731.530,-).

Le montant des frais incombant à la société en raison des présentes est évalué approximativement à deux mille sept cents Euros (€ 2.700,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présente acte.

Signé: A. Peigneux, R. Goujon, V. Strappa, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 19 septembre 2003, vol. 18CS, fol. 53, case 1. – Reçu 26.968,02 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063393.3/202/70) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**FINCER LUSSEMBURGO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 53.482.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063396.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**L.V. LUXURY GROUP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 85.090.

**EXTRAIT**

Il ressort d'une décision de la gérante, datant du 3 octobre 2003, que le siège de la société a été transféré du 5, boulevard de la Foire au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Pour extrait conforme

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01148. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063375.3/534/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 5.621.

Avec effet au 23 mai 2003, Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour INDUSTRIE NÄHMASCHINEN HOLDING

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00947. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063383.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**CENCOM (LUXEMBOURG) I, Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 95.636.

In the year two thousand and three, on the twelfth day of September.

Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven,

There appeared:

CENCOM HOLDINGS LLC, a Delaware Limited Liability Company having its registered office at 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, registered with the Secretary of State of the State of Delaware pursuant to «Certificate of Formation» number 2506830,

here represented by Mr Marc Elvinger, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Miami, Florida, United States of America, on the 11 September 2003, which proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole shareholder of CENCOM (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registration with the trade and companies' register in Luxembourg pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 22 August 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company of an amount of five hundred sixty-eight thousand seven hundred ten US dollars (USD 568,710.-) in order to bring it from its current amount of fifteen thousand US dollars (USD 15,000.-) up to five hundred eighty-three thousand seven hundred ten US dollars (USD 583,710.-) through the issue of eighteen thousand nine hundred fifty-seven (18,957) new shares having a nominal value of thirty US dollars (USD 30.-) each.

All of the new shares have been subscribed by CENCOM HOLDINGS LLC, aforementioned.

The total contribution of five hundred sixty-eight thousand seven hundred ten US dollars (USD 568,710.-) consists of an amount of five hundred sixty-eight thousand seven hundred ten US dollars (USD 568,710.-) entirely allocated to the share capital.

The shares subscribed have been paid up by a contribution in kind consisting of eighteen thousand nine hundred fifty-seven (18,957) shares of CENCOM (LUXEMBOURG) II, a société à responsabilité limitée, having its registered office at 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, registration with the trade and companies' register in Luxembourg pending, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on the 22 August 2003, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations in consideration for the issuance of eighteen thousand nine hundred fifty-seven (18,957) shares worth five hundred sixty-eight thousand seven hundred ten US dollars (USD 568,710.-) with a par value of thirty US dollars (USD 30.-) each.

After the contribution in kind of the eighteen thousand nine hundred fifty-seven (18,957) shares of CENCOM (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., aforementioned, CENCOM (LUXEMBOURG) I, S.à r.l., aforementioned, holds a participation interest in the former one representing 100% of its share capital.

All the conditions as set forth by article 4-2 of the Law of December 29, 1971, as amended, are met in order to exempt the above contribution from the capital contribution duty.

The proof of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the above capital increase, article 6 of the articles of incorporation is amended and now read as follows:

«**Art. 6.** The Company's share capital is set at five hundred eighty-three thousand seven hundred ten US dollars (USD 583,710.-) represented by nineteen thousand four hundred fifty-seven (19,457) shares with a par value of thirty US dollars (USD 30.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.»

*Expenses*

For the purpose of the registration, the increase of the share capital is valued at five hundred and six thousand nine hundred sixty-two euro (€ 506,962.-).

The expenses, costs, remuneration's or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present amendment of the articles of incorporation are estimated at approximately one thousand six hundred euro (€ 1,600.-).

Whereof the present deed is drawn up in Senningerberg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by his name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le douze septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven,

A comparu:

CENCOM HOLDINGS LLC, une Delaware Limited Liability Company, régie par les lois de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of State of the State of Delaware sous le certificat de formation numéro 2506830,

ici représentée par Monsieur Marc Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 11 septembre 2003. La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée CENCOM (LUXEMBOURG) I, S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 22 août 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social d'un montant de cinq cent soixante-huit mille sept cent dix US dollars (USD 568.710,-) pour le porter de son montant actuel de quinze mille US dollars (USD 15.000,-) à cinq cent quatre-vingt-trois mille sept cent dix US dollars (USD 583.710,-) par l'émission de dix-huit mille neuf cent cinquante-sept (18.957) parts sociales nouvelles d'une valeur de trente US dollars (USD 30,-) chacune.

Toutes les nouvelles parts sociales ont été souscrites par CENCOM HOLDINGS LLC, susmentionnée.

L'apport total de cinq cent soixante-huit mille sept cent dix US dollars (USD 568.710,-) consiste en cinq cent soixante-huit mille sept cent dix US dollars (USD 568.710,-) alloués au capital social.

Les parts sociales ainsi souscrites ont été libérées par un apport autre qu'en numéraire consistant en dix-huit mille neuf cent cinquante-sept (18.957) parts sociales de CENCOM (LUXEMBOURG) I (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, inscription au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg en cours, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 22 août 2003, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, contre l'émission de dix-huit mille neuf cent cinquante sept (18.957) parts sociales d'une valeur totale de cinq cent soixante-huit mille sept cent dix US dollars (USD 568.710,-), et ayant une valeur nominale de trente US dollars (USD 30,-) chacune.

A la suite de cet apport de dix-huit mille neuf cent cinquante sept (18.957) parts sociales de CENCOM (LUXEMBOURG) II, S.à r.l., susmentionnée, la Société détient dans cette dernière société une participation de 100% du capital social.

Toutes les conditions de l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, sont remplies afin d'exonérer les apports susmentionnés du droit d'apport.

La preuve de la valeur de l'apport a été présentée au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 6 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de cinq cent quatre-vingt-trois mille sept cent dix US dollars (USD 583.710,-) représentée par dix-neuf mille quatre cent cinquante-sept (19.457) parts sociales, d'une valeur de trente US dollars (USD 30,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.»

*Frais*

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à la somme de cinq cent six mille neuf cent soixante deux euros (€ 506.962,-).

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de cette modification des statuts sont évalués à environ mille six cents euros (€ 1.600,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, ledit comparant a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: M. Elvinger, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 15 septembre 2003, vol. 140S, fol. 64, case 9. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 22 septembre 2003.

P. Bettingen.

(063398.3/202/124) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

### **CENCOM (LUXEMBOURG) I, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 95.636.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063400.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

### **SADIM HOLDINGS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 77.041.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02289, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SADIM HOLDINGS S.A., Société Anonyme*

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(063390.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

### **AS INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 59.002.

Le 8 octobre 2003, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B numéro 94.030, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été cooptée administrateur avec effet immédiat en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2003. Cette cooptation sera soumise à approbation et ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Un administrateur*

H. Neuman / A. Kirchner

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02223. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063417.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**VENTOS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.  
R. C. Luxembourg B 49.346.

*Extrait du procès-verbal du Conseil d'administration du 19 septembre 2003*

Le conseil d'administration prend acte de:

- la démission de Mme Sandra Pasti de ses fonctions de commissaire aux comptes avec effet le 19 septembre 2003 et
- décide de nommer Mme Sandra Pasti aux fonctions d'administrateur avec effet le 19 septembre 2003. Le mandat s'achèvera lors de l'Assemblée générale 2006.

Le Conseil d'Administration soumettra à la prochaine Assemblée la question de décharge à donner au commissaire aux comptes démissionnaire et l'approbation de la nomination du nouvel administrateur.

Le Conseil d'Administration se compose de 7 membres:

Monsieur Pere Portabella Rafols - Président  
Monsieur Ricardo Portabella Peralta - Administrateur-délégué  
Monsieur Jean-Pierre de Cuyper - Administrateur  
Monsieur Jorge Planells Llatas - Administrateur  
Monsieur Serge Cammaert - Administrateur  
Monsieur Antonio Sagnier - Administrateur  
Madame Sandra Pasti, Administrateur

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 9 octobre 2003.

VENTOS S.A., Société Anonyme

R. Portabella

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02108. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063386.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Luxembourg, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 25.419.

L'an deux mille trois, le dix septembre,

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

Ont comparu:

1) La société SAREMO B.V., une société de droit des Pays-Bas, avec siège social à Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam (Pays-Bas), inscrite au Registre de commerce d'Amsterdam (Pays-Bas), sous le numéro 33250830,

Ici représentée par:

Monsieur Lars Ranstam, avocat, demeurant à Nypongatan 1, S-234 43 Lomma (Suède)

Et Monsieur Jacobus Cornelis Honhoff, gérant de sociétés, demeurant à Zorgvrij 16, 1391 Abcoude (Pays-Bas)

Ayant tous pouvoirs pour engager la société par leur signature conjointe,

Détenant soixante-quatorze mille huit cent quarante-deux (74.842) parts sociales de la société dont question ci-après;

2) La société VÄLLISTE HÖGFJÄLLSHOTELL AB., une société de droit suédois, avec siège social à Helsingborg (Suède) S-250 03 P.O. Box 6534,

Ici représentée par Monsieur Lars Bertil Ingvar Nilsson, directeur de sociétés, demeurant à Helsingborg (Suède), Wachtmeistersväg 23,

Ayant tous pouvoirs pour engager la société par sa signature individuelle,

Détenant mille (1.000) parts sociales de la société dont question ci-après,

De vingt-quatre virgule soixante-dix-neuf euros (€ 24,79) chacune, représentant le capital social de un million huit cent quatre-vingt mille soixante-quatorze virgule zéro sept euros (€ 1.880.074,07),

De la société EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., société à responsabilité limitée avec siège social à L-2632 Findel, route de Trèves, Hoehenhof/Niederanven, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg, sous la section B et le numéro 25.419, ci-après désignée «la société».

Lesquels associés, représentés comme ci-dessus, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

1. Les associés conviennent de faire abstraction des règles formelles concernant la tenue des assemblées générales extraordinaires, telles que convocation, ordre du jour et composition du bureau, les résolutions à prendre leur étant parfaitement connues.

2. Le comparant sub 2) cède au comparant sub 1) la totalité des mille (1.000) parts sociales qu'il détient dans la société EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., moyennant un prix de cinq cent soixante-quinze mille euros (€ 575.000,-), payé dès avant ce jour, et hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.

Monsieur Lars Bertil Ingvar Nilsson, prénommé, en sa qualité de gérant technique et administratif de la société EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., accepte les susdites cessions de parts au nom de la société, conformément à l'article 1690 du code civil.

Sur ce, le comparant sub 1) agissant en tant que seul associé de la société à responsabilité limitée EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., a déclaré au notaire instrumentaire se réunir en assemblée générale extraordinaire, ayant pour ordre du jour:

1. Transformation de la société multipersonnelle en une société unipersonnelle à responsabilité limitée.
2. Modification subséquente des articles 1, 6 et 9 des statuts.

L'associé unique, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqué, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire et, à l'unanimité des voix, il a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique déclare que la société EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l. sera dorénavant une société unipersonnelle à responsabilité limitée, dans laquelle la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

La société SAREMO B.V., soixante-quinze mille huit cent quarante-deux parts sociales: 75.842

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier les articles 6 et 9 des statuts qui auront la teneur suivante:

«**Art. 6.** Le capital social est fixé à la somme de un million huit cent quatre-vingt-seize mille cinquante euros (€ 1.896.050,-) représenté par soixante-quinze mille huit cent quarante-deux (75.842) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (€ 25,-) chacune.

Les parts sociales se répartissent comme suit:

La société SAREMO B.V., une société de droit des Pays-Bas, avec siège social à Amsteldijk 166, 1079LH Amsterdam (Pays-Bas), inscrite au Registre de commerce d'Amsterdam (Pays-Bas), sous le numéro 33250830, soixante-quinze mille huit cent quarante-deux parts sociales: 75.842»

«**Art. 9.** - a) La cession des parts entre vifs:

Tant que la société ne comprendra qu'un associé, celui-ci sera libre de céder tout ou partie des parts à qui il entend. En cas de pluralité d'associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Les parts ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

b) La transmission des parts pour cause de mort:

Le décès de l'associé unique n'entraîne pas la dissolution de la société. Si l'associé unique n'a laissé aucune disposition de dernière volonté concernant l'exercice des droits afférents aux parts sociales, lesdits droits seront exercés par les héritiers et légataires régulièrement saisis ou envoyés en possession, proportionnellement à leurs droits dans la succession, jusqu'au partage desdites parts ou jusqu'à la délivrance de legs portant sur celles-ci.

Pour le cas où il y aurait des parts sociales non proportionnellement partageables, lesdits héritiers et légataires auront l'obligation pour lesdites parts sociales de désigner un mandataire.

En présence de plusieurs associés, les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant les trois quarts des droits appartenant aux survivants.

Pour le surplus, les articles 189 et 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, sont applicables.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de deux mille cinq cents euros (€ 2.500,-).

Dont procès-verbal, passé à Senningerberg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les comparants ont tous signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: L. Ranstam, J.C. Honhoff, L.B.I. Nilsson, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, vol. 140S, fol. 58, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063407.3/202/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**EXECUTIVE HOTELS AEROGOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: Luxembourg, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 25.419.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063409.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**NUNKI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 89.650.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2003*

- Les démissions de Messieurs Sylvain Imperiale et Yves Bayle de leur poste d'administrateur de la société sont acceptées et décharge leur est donnée. Sont nommés administrateurs en remplacement:

Monsieur Olivier Wusarczuk, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4 Boulevard Royal.

La société SELLA TRUST LUX S.A., avec siège à L-2449 Luxembourg, 4 boulevard Royal.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

NUNKI S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01948. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063391.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**DES JARDINS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3317 Bergem, 19, Steewee.  
R. C. Luxembourg B 94.478.

L'an deux mille trois, le dix-neuf septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme DES JARDINS S.A., avec siège social à L-3317 Bergem, 19, Steewee, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 19 juin 2003, publié au Mémorial C numéro 843 du 18 août 2003, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 94.478.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Renato Costantini, indépendant, demeurant à Bleid (B).

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Marc Bemtgen, employé privé, demeurant à Bergem.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Mariette Nickels, employée privée, demeurant à Bergem.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Nomination d'un nouvel administrateur en remplacement de Mademoiselle Nickels démissionnaire.

2. Cession d'actions.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

*Première résolution*

L'assemblée prend acte de la démission de Mademoiselle Claudine Bemtgen, étudiante, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee, de son poste d'administrateur, et lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement Monsieur Renato Costantini, indépendant, né à Petange, le 17 juin 1964, demeurant à B-6760 Bleid, 10, rue de Gomery.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mil neuf.

*Deuxième résolution*

L'assemblée prend acte de la cession des cent soixante (160) actions que détient Madame Mariette Nickels, employée privée, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee, au profit de Monsieur Renato Costantini, prénommé, moyennant le prix convenu entre parties de deux mille euros (€ 2.000,-), payé dès avant ce jour et hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.



Est intervenu aux présentes, Monsieur Marc Bemtgen, employé privé, demeurant à L-3317 Bergem, 19, Steewee, en sa qualité d'actionnaire de la société DES JARDINS S.A., lequel a déclaré consentir à la prédite cession d'actions et renoncer à son droit de préemption, dispensant expressément Madame Mariette Nickels des formalités telles que prévues à l'article 5 des statuts.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cents euros (€ 800,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: R. Costantini, M. Bemtgen, M. Nickels, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 22 septembre 2003, vol. 140S, fol. 72, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): J. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063402.3/202/65) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 82.400.

In the year two thousand and three, on the fifth day of September,  
Before us Maître Paul Bettingen, notary, residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

GLENELG INVESTMENT CO., having its registered office at c/o WJB Chiltern Limited, P.O. Box 148, 38 Esplanade, St. Helier, Jersey JE4 8QL, Channel Islands,

here represented by Mrs. Catherine Koch or Mrs Rita Goujon, both with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Jersey, on August 29th, 2003.

The said proxy, initialled ne varietur by the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, recorded with the Luxembourg Commercial and Companies' Register under section B number 82.400, incorporated pursuant to a deed of the public notary Joseph Elvinger, residing in Luxembourg on May 17th, 2001, published on December 13, 2001 in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations No 1159.

The appearing party representing the entire share capital took the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to increase the share capital from its current value of USD 11,500.- (eleven thousand five hundred US dollars) up to USD 50,000.- (fifty thousand US dollars) through the issue of 1,540 (one thousand five hundred forty) new shares, having a par value of USD 25.- (twenty-five US dollars) each.

All of the 1,540 (one thousand five hundred forty) new shares have been subscribed by GLENELG INVESTMENT CO., pre-named at a total price of USD 38,500.- (thirty eight thousand five hundred US dollars).

The subscribed shares have been fully paid up in cash by the subscriber so that the amount of USD 38,500.- (thirty eight thousand five hundred US dollars) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of such increase, the article 8 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

«**Art. 8.** The Company's capital is set at USD 50,000.- (fifty thousand US dollars) represented by 2,000 (two thousand) shares with a par value of USD 25.- (twenty-five US dollars) each».

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about one thousand two hundred euros (€ 1,200.-).

There being no further business, the meeting is terminated.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the mandatory of the person appearing, said mandatory signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le cinq septembre,

Par-devant Maître Paul Bettingen notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

GLENELG INVESTMENT CO., établie et ayant son siège social à c/o WJB Chiltern Limited, P.O. Box 148, 38 Esplanade, St. Helier, Jersey JE4 8QL, Channel Islands,

ici représenté par Madame Catherine Koch ou Madame Rita Goujon, les deux avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Jersey, en date du 29 août 2003.

La procuration signée ne varietur par le comparant et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Le comparant est le seul associé de la société à responsabilité limitée GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., ayant son siège social à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 82.400, constituée suivant acte reçu par le notaire Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 13 décembre 2001 n° 1159.

Le comparant, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle de USD 11.500,- (onze mille cinq cents dollars américains) jusqu'à USD 50.000,- (cinquante mille dollars américains) par l'émission de 1.540 (mille cinq cent quarante) nouvelles parts sociales, ayant une valeur nominale de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune.

L'intégralité des 1.540 (mille cinq cent quarante) parts sociales nouvelles ont été souscrites par GLENELG INVESTMENT CO., prénommée, à un prix total de USD 38.500,- (trente-huit mille cinq cents dollars américains).

Les parts sociales ainsi souscrites ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de USD 38.500,- (trente-huit mille cinq cent dollars américains) se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

A la suite de l'augmentation de capital ainsi réalisée, l'article 8 des statuts de la société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 8.** Le capital social est fixé à USD 50.000,- (cinquante mille dollars américains) représenté par 2.000 (deux mille) parts sociales, d'une valeur de USD 25,- (vingt-cinq dollars américains) chacune».

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui son mis en charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Goujon, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 10 septembre 2003, vol. 140S, fol. 54, case 11. – Reçu 352,47 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063410.3/202/89) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**GLENELG INVESTMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 82.400.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063412.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE LA MOSELLE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 12.627.

Avec effet au 23 mai 2003, Monsieur Robert Hovenier, directeur commercial, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Dirk Van Reeth, administrateur démissionnaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 septembre 2003.

Pour SOCIETE D'INVESTISSEMENT DE LA MOSELLE S.A.

G. Birchen

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00952. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063392.3/029/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**INTERNATIONAL FIRE CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 87.155.

L'an deux mille trois, le dix septembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL FIRE CENTER S.A., avec siège social à L-3511 Dudelange, 68, rue de la Libération, constituée suivant acte reçu par le notaire Georges d'Huart, de résidence à Pétange, en date du 12 avril 2002, publié au Mémorial C de 2002 page 51.439, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous la section B et le numéro 87.155.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Fernando Alves Peres, employé privé, demeurant à Bascharage.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Madame Natacha Steuermann, clerk de notaire, demeurant à Grevenmacher.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Paulo Curado Correia, employé privé, demeurant à Diferdange.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de L-3511 Dudelange, 68, rue de la Libération à L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg, et modification du deuxième alinéa de l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

2. Révocation de deux administrateurs et nomination de deux nouveaux administrateurs en leur remplacement.

3. Cession d'actions.

B.) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité la résolution unique suivante:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de L-3511 Dudelange, 68, rue de la Libération à L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg.

En conséquence, l'assemblée décide de modifier le deuxième alinéa de l'article premier des statuts comme suit:

«**Art. 1<sup>er</sup>. 2<sup>ème</sup> alinéa.** Le siège social est établi dans la commune de Bascharage.»

*Deuxième résolution*

L'assemblée révoque deux membres du conseil d'administration de la société et leur accorde décharge pour l'exécution de leur mandat, à savoir:

- Madame Maria de Concecao Alves, sans état, demeurant à Dudelange.
- Madame Aline da Fonte, comptable, demeurant à Rodange.

L'assemblée décide de nommer deux nouveaux administrateurs en leur remplacement, savoir:

- Monsieur Paulo Sergio Curado Correia, employé privé, demeurant à L-4534 Differdange, 10A, rue de la Clef.
- Madame Rosa Amélia Garcia Goncalves, ouvrière, demeurant à L-4534 Differdange, 10A, rue de la Clef.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an deux mille neuf.

*Troisième résolution*

L'assemblée prend acte de la cession de 500 (cinq cents) actions sur les 1.000 (mille) actions que détient Monsieur Fernando Alves Peres, préqualifié, au profit de Monsieur Paulo Sergio Curado Correia, prénommé, moyennant le prix convenu entre parties, payé dès avant ce jour et hors la comptabilité du notaire instrumentaire, ce dont quittance.

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

*Frais*

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de huit cents euros (€ 800,-).

Dont acte, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom, état et demeure, ces derniers ont signé avec Nous, Notaire, le présent acte.

Signé: F. Alves Peres, N. Steuermann, P. Curado Correia, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 11 septembre 2003, vol. 140S, fol. 58, case 8. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 9 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063403.3/202/72) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**INTERNATIONAL FIRE CENTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4940 Bascharage, 124, avenue de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.155.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 8 octobre 2003.

P. Bettingen.

(063405.3/202/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LASHEID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.257.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02487, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

M. Aerts

*Administrateur délégué*

(063426.3/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LASHEID S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 1, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 57.257.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02489, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

M. Aerts

*Administrateur délégué*

(063428.3/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 21, boulevard de la Pétrusse.  
R. C. Luxembourg B 68.901.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LEISURE HOLDING S.A., Société Anonyme

SOFINEX S.A., Société Anonyme

Signature

(063394.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**F.IMM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 86.449.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 octobre 2003*

- Les démissions de Messieurs Sylvain Imperiale et Yves Bayle de leur poste d'administrateur de la société sont acceptées et décharge leur est donnée. Sont nommés administrateur en remplacement:

Monsieur Olivier Wusarczuk, avec adresse professionnelle à L-2449 Luxembourg, 4 Boulevard Royal.

La société SELLA TRUST LUX S.A., avec siège à L-2449 Luxembourg, 4 boulevard Royal.

Leur mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2004.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

Pour extrait sincère et conforme

F.IMM S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ01944. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063395.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**NAVIMAR SERVICES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 78.089.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg le 16 septembre 2003 que:

Le mandat des Administrateurs étant venus à échéance, sont appelées à la fonction d'Administrateur les personnes suivantes:

Monsieur Claude Perdriel, Industriel, demeurant au 35, rue Vaneau F-75007 Paris.

Madame Bernadette Michelon, directeur de sociétés, demeurant au 10, rue Aristide Briand F-92160 Antony.

TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., Société de droit Luxembourgeois, sis au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg.

Leur mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Son mandat étant venu à échéance, est appelée à la fonction de Commissaire aux Comptes la personne suivante:

AUDIEX S.A., Experts Comptables - Réviseurs d'entreprises, 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Son mandat prendra fin avec l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2004.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 16 septembre 2003 que:

En vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social le 16 septembre 2003, le Conseil nomme TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg «administrateur-délégué».

Le Conseil lui délègue la totalité de la gestion journalière de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion, avec plein pouvoir d'engager pour toute opération bancaire ne dépassant pas quinze mille euros (15.000,- €) (ou contre-valeur devise) et sous réserve de la limitation suivante: tous les actes relevant de l'achat, de la vente et l'hypothèque de navire ainsi que toute prise de crédit devront requérir la signature de deux administrateurs.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01748. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063408.3/000/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**ROCK INVEST S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 53.245.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02361, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(063397.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**G.B.M. TRADING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 75.806.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02358, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour réquisition

Signature

*Un mandataire*

(063399.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**PROFILE COMPANY S.A., Société Anonyme.**

R. C. Luxembourg B 75.390.

EXTRAIT

Le contrat de domiciliation conclu entre la société PROFILE COMPANY S.A., établie et ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, bd du Prince Henri, et ELPERS & CO REVISEURS D'ENTREPRISE, S.à r.l., ayant son siège social à L-1724 Luxembourg, 11, bd du Prince Henri a été dénoncé avec effet immédiat.

Pour extrait conforme, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

Signature

*L'agent domiciliataire*

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02337. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063401.2//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**EMAL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 75.621.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté en remplacement de l'administrateur démissionnaire TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC00979. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063421.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LENEX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 48.271.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 18 septembre 2003*

*Résolution*

Le Conseil d'Administration a décidé, à l'unanimité, de transférer le siège social de la Société, du 22 Boulevard Royal, L-2952 au 23, Avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Extrait sincère et conforme

LENEX S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02263. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063404.3/1172/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**SASHA MARITIME S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 82.544.

—  
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01753, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063411.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**BELFIL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 86.819.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01750, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063416.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**WAALFIN HOLDING S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 185.672.250,-.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 57.449.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires  
qui a eu lieu le 2 octobre 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le rapport émis par le conseil d'administration et le commissaire aux comptes;
- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 janvier 2003;
- l'assemblée a décidé de l'affectation du résultat de l'année;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs pour leur mandat au cours de l'année clôturant au 31 janvier 2003 et de renouveler ces mandats jusqu'à la prochaine assemblée clôturant les comptes au 31 janvier 2004;
- l'assemblée a décidé de donner décharge et de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 janvier 2004.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

WAALFIN HOLDING S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00964. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063564.3/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**SYRINGA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 33, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.345.

Le 8 octobre 2003, TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A., inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous la section B numéro 94.030, ayant son siège social au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, a été cooptée administrateur avec effet immédiat en remplacement de l'administrateur démissionnaire Madame Maggy Kohl, demeurant professionnellement au 33, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, pour une période qui expirera immédiatement lors de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui se tiendra en l'an 2003. Cette cooptation sera soumise à approbation et ratification de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 octobre 2003.

*Pour la société*

TMF CORPORATE SERVICES S.A.

*Un administrateur*

H. Neuman / A. Kirchner

*Administrateurs*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02227. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063419.3/805/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**BLUE STEAM & SHIPPING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 47.203.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 16 juillet 2003, réf. LSO-AG04997, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Signature.*

(063423.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**BELTE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 71.176.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR LUXEMBOURG S.A., société de droit luxembourgeois, établi au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription-réquisition

*Signature*

Enregistré à Luxembourg, le 14 février 2003, réf. LSO-AB01659. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(063434.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**ACWEB S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2124 Luxembourg, 53, rue des Maraîchers.  
R. C. Luxembourg B 81.602.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01775, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

*Signature.*

(063466.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---



**DREAM'S MARINE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 69.154.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 12 août 2002 que:

La démission de Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2002.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., sis au 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2002.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02553. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063437.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COLUMBUS CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.

R. C. Luxembourg B 81.793.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social le 12 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR (LUXEMBOURG) S.A., société de droit luxembourgeois ayant son siège social au 42, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 février 2003, réf. LSO-AB03568. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063451.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**KERN NOUVELLE SOCIETE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4176 Esch-sur-Alzette, rue Joseph Kieffer.

R. C. Luxembourg B 54.310.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02217, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(063530.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**PLATANUS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 71.476.

Avec effet au 25 septembre 2003, Monsieur Benoît Frin, employé privé, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé par voie de cooptation aux fonctions d'administrateur en remplacement de la société MONTEREY SERVICES S.A., administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 26 septembre 2003.

Pour PLATANUS S.A.

M.-J. Reyter

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00954. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(063547.3/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**SUN AND FUN CHARTER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 42, Grand-rue.  
R. C. Luxembourg B 48.056.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration, qui s'est tenue au siège social à Luxembourg, le 10 août 2002 que:

La démission de Monsieur Marc Robert en sa qualité d'Administrateur est acceptée.

Décharge de sa gestion, lui sera accordée lors de la prochaine Assemblée Générale clôturant l'exercice clos au 31 décembre 2001.

Est coopté, en remplacement de l'Administrateur démissionnaire, TRIMAR LUXEMBOURG S.A., société de droit luxembourgeois, ayant son siège social à 42, Grand-Rue L-1660 Luxembourg. Son mandat sera confirmé lors de la prochaine Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Pour inscription-réquisition

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, réf. LSO-AC02740. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063454.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**GENYTEK S.A., Société Anonyme,**

(anc. CPFL S.A.).

Siège social: Luxembourg.  
R. C. Luxembourg B 79.062.

*Rapport de l'Assemblée Générale Extraordinaire*

L'an deux mille trois, le sept octobre.

S'est réunie à l'assemblée générale extraordinaire de la société GENYTEK S.A. au siège social à Luxembourg.

Monsieur Patrick Eschette a été nommé président de l'assemblée générale extraordinaire.

Monsieur le président désigne comme secrétaire Monsieur Gournet Julien.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Kugener Val.

Les actionnaires présents ou représentés à la présente assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant d'actionnaires représentés à la présente assemblée, paraphées ne varietur par les comparants.

Monsieur le président expose et l'assemblée constate:

A.) que la présente assemblée constate:

*Ordre du jour:*

- Démission d'un administrateur-délégué
- Nomination d'un nouveau membre du conseil d'administration
- Nomination d'un nouveau administrateur-délégué

*Première résolution*

Monsieur Patrick Eschette démissionne comme administrateur-délégué et l'assemblée lui accorde décharge pour l'exécution de son mandat à savoir:

- Monsieur Patrick Eschette, directeur de sociétés, demeurant à L-4343 Esch-sur-Alzette.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide à nommer un nouveau membre du conseil d'administration à savoir:

- Monsieur Xavier Haziza, directeur de sociétés, demeurant à F-92000 Levallois-Perret, 35, Place Georges Pompidou.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide à nommer un administrateur-délégué à savoir:

- Monsieur Xavier Haziza, directeur de société, demeurant à F-92000 Levallois-Perret, 35, Place Georges Pompidou.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Signatures.

(063494.3/000/41) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**COMPAGNIE EUROPEENNE INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 69.593.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01765, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Signature.

(063468.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COMPAGNIE EUROPEENNE INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 69.593.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01768, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Signature.

(063471.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**COMPAGNIE EUROPEENNE INFORMATIQUE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-Rue.  
R. C. Luxembourg B 69.593.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01770, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Signature.

(063472.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**A.L.T. MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.**

Gesellschaftssitz: L-1331 Luxembourg, 57, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R. C. Luxembourg B 80.430.

*Auszug aus dem Protokoll der Verwaltungsratssitzung vom 1. Oktober 2003*

Während seiner Sitzung vom 1. Oktober 2003, hat der Verwaltungsrat einstimmig folgenden Beschluss gefasst:

«Gemäss Artikel 7 des Gesellschaftsvertrages und Artikel 60 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie der Bevollmächtigung der Hauptversammlung vom 15. Januar 2001, wird als geschäftsführende Direktorin, welche unter ihrer alleinigen Unterschrift alle täglichen Verwaltungshandlungen vornehmen kann und die Gesellschaft im Rahmen dieser täglichen Geschäftsführung allein vertreten kann, ernannt:

Frau Magali Getrey, Finanzprüferin (auditeur financier), wohnhaft in F-57440 Algrange, 5, rue d'Alsace.»

Luxembourg, den 1. Oktober 2003.

S. Portenseigne

*Geschäftsführerin*

Enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02135. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(063481.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**DEPROSA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue beaumont.  
R. C. Luxembourg B 21.919.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 8 octobre 2003, réf. LSO-AJ01830, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 octobre 2003.

*Pour le Conseil d'Administration*

G. Schneider / N. Schaeffer jr.

*Administrateurs*

(064005.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**CANTERBURY SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.735.

## EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales en date du 15 décembre 2000 que R&C HOLDING BV, ayant son siège social à Saturnusstraat 40, NL-2132 HB Hoofddorp, Pays-Bas, a vendu 125 parts sociales de catégorie A de la société CANTERBURY SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 39, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg à la société RECKITT BENCKISER, S.à r.l. (anc. NEWPORT SQUARE HOLDINGS, S.à r.l.), ayant son siège social au 26, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Il résulte par conséquent de ce transfert que la société RECKITT BENCKISER, S.à r.l. (anc. NEWPORT SQUARE HOLDINGS, S.à r.l.) est l'associé unique de la société CANTERBURY SQUARE HOLDINGS, S.à r.l.

Münsbach, le 6 octobre 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01127. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063498.3/556/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**SPRING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 47.624.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02219, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(063532.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**EUROSHARES COMPANY HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 57.019.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02221, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(063533.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

**WE FINANCE AND SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 4.107.471,76.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.  
R. C. Luxembourg B 57.450.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires  
qui a eu lieu le 2 octobre 2003 au siège social*

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 janvier 2003;
- l'assemblée a décidé de l'affectation du résultat de l'année;
- l'assemblée a décidé de donner décharge aux gérants;
- l'assemblée a décidé de donner décharge et de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, PricewaterhouseCoopers, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 janvier 2004.

Luxembourg, le 6 octobre 2003.

WE FINANCE AND SERVICES (LUXEMBOURG), S.à r.l.

Signature

Un gérant

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ00955. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063566.3/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

**TAKE OVER S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue G. Kroll.  
R.C. Luxembourg B 79.090.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02222, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(063534.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LEPONT LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 11.803.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02225, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 octobre 2003.

Signature.

(063535.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**AHLERS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 30.499.

Les comptes annuels aux 31 mars 2003 et 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02045, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Reuter.

(063543.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**ASTROS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 48.543.

Les comptes annuels aux 31 mars 2003 et 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02041, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

C. Reuter.

(063544.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**ALEFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 64.823.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02364, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063572.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**ALEFIN PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 55, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 64.823.

Le bilan au 23 janvier 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02363, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063573.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**JARDILUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.857.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02036, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063545.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**JARDICOOP S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 87.855.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02039, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063552.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**GIP LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 71.808.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063553.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**IMERIS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 72.970.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02030, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063556.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**GRIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.  
R. C. Luxembourg B 50.173.

## EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 15 septembre 2003, que: Est réélue et sont réélus Administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2008:

- Madame Mireille Gehlen, licenciée en Administration des Affaires, demeurant professionnellement à Luxembourg.
- Monsieur François Winandy, diplômé EDHEC, demeurant à Luxembourg.
- Monsieur Marco Theodoli, Administrateur de sociétés, demeurant à Via Nassa, 21, CH-6901 Lugano.

Est réélu Commissaire aux comptes pour la même période:

- Monsieur Michele Romerio, comptable demeurant à Carabella, 26, CH-6582 Pianezzo.

Luxembourg, le 9 octobre 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02426. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063929.3/802/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**CONSENS HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 25.338.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02027, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063558.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**CONSTANZA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 23.673.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02025, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063559.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**COBRILUX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 30.320.

—  
Les comptes annuels aux 31 mars 2003 et 2002, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02022, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063561.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**JETMALUX S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 77.255.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02024, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-H. Antoine.

(063563.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**CHANDRA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.  
R. C. Luxembourg B 69.192.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02020, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063565.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**FINDEL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 73.554.

—  
Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02019, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063567.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**SOFIGEPAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.022.

Les comptes annuels aux 31 décembre 2002 et 2001, enregistrés à Luxembourg, le 9 octobre 2003, réf. LSO-AJ02016, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

F. Mangen.

(063569.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**COIFFURE COCCINELLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-4451 Belvaux, 264B, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 81.064.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 octobre 2003, réf. LSO-AJ02367, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Signature.

(063570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---

**ASHFORD SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: 2.178.840.900,- EUR.**

**Capital social: 2.502.834.500,- USD.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.  
R. C. Luxembourg B 78.487.

EXTRAIT

Il ressort d'une convention de transfert de parts sociales en date du 15 décembre 2000 que R&C HOLDING BV, ayant son siège social à Saturnusstraat 40, NL-2132 HB Hoofddorp, Pays-Bas, a vendu 125 parts sociales de catégorie A de la société ASHFORD SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 39, Boulevard Royal Joseph II, L-1840 Luxembourg à la société REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l., ayant son siège social au 39, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Il résulte par conséquent de ce transfert que la société REIGATE SQUARE HOLDINGS, S.à r.l. est l'associé unique de la société ASHFORD SQUARE HOLDINGS, S.à r.l.

Münzbach, le 6 octobre 2003.

Pour extrait conforme

ERNST & YOUNG TAX ADVISORY SERVICES, Société à responsabilité limitée

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 6 octobre 2003, réf. LSO-AJ01115. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(063500.3/556/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 octobre 2003.

---

**LAIRNISIA INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 20.011.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 octobre 2003, réf. LSO-AJ00766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(063574.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 octobre 2003.

---